Programme d'études professionnelles

5305

Intervention en sécurité incendie

Secteur de formation

7

Bâtiment et travaux publics

Décroche tes rêves

Québec

Programme d'études professionnelles

5305

Intervention en sécurité incendie

Secteur de formation

7

Bâtiment et travaux publics

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Manon Chiasson
Responsable de la formation sectorielle
Direction générale des programmes et du développement
Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Jean Lacroix
Directeur adjoint par intérim
Institut de protection contre les incendies du Québec
Commission scolaire de Laval

Line Desmarais
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006-05-00977

ISBN 2-550- 46395-1 (version imprimée)
ISBN 2-550- 46396-X (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Daniel Bruneau
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Yves Desjardins
Directeur général
École nationale des pompiers du Québec

Denis Doucet
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Guy Dussault
Directeur
Institut de protection contre les incendies du Québec

Patrick Ferland
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Paul Globensky
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Lise Lippé
Enseignante
Institut de protection contre les incendies du Québec

Sylvain Lymburner
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Langis Villeneuve
Enseignant
Institut de protection contre les incendies du Québec

Table des matières

Présentation du programme d'études 1
Particularités du programme 1
Vocabulaire 3

Première partie

Buts du programme 9
Intentions éducatives 10
Compétences du programme d'études et matrice 11
Harmonisation 13

Deuxième partie

Objectifs

Métier et formation 17
Tuyaux, lances et accessoires 21
Recherche de victimes 23
Structure de bâtiments 27
Accès à un bâtiment 31
Conduite de véhicule incendie 35
Autopompe 37
Bâtiment à risques faibles et incendie extérieur 41
Matières dangereuses – opérations 45
Protection et déblai 49
Bâtiment de faible hauteur attaché et bâtiment de grande superficie 53
Équipement à haut débit 57
Soins d'urgence 61
Bâtiment à haute densité de population 65
Véhicules d'élévation 69
Vie en caserne 73
Santé physique 77
Méthodes d'alimentation avancées 81
Activités de prévention 83
Santé psychologique 85
Sauvetage vertical 89
Matières dangereuses – opérations spécialisées 93
Sauvetage sur plan d'eau 97
Sauvetage et véhicules accidentés 101
Sauvetage en espace clos 105
Bâtiment en hauteur 109
Intégration au milieu de travail 113

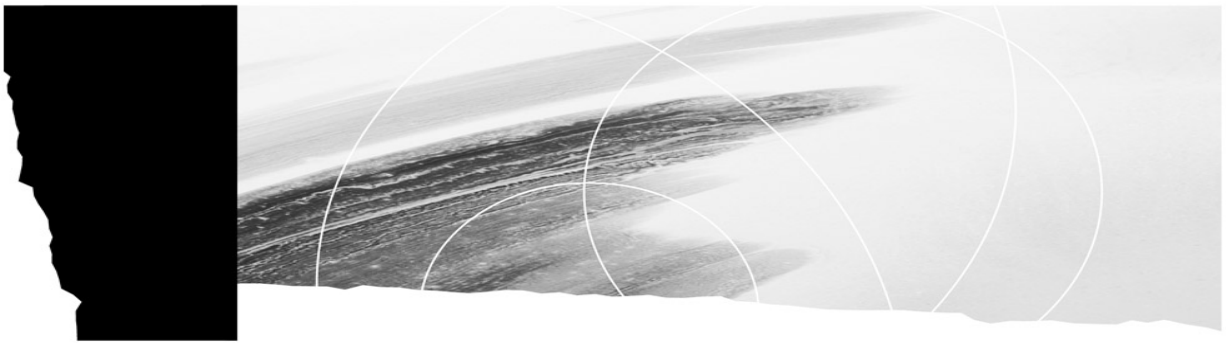

5305 **Intervention en sécurité incendie**

Année d'approbation : 2005

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	79
Nombre de modules :	27
Durée totale :	1185 heures

Pour être admis au programme *Intervention en sécurité incendie*, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général, ainsi que le cours de langue d'enseignement FRA 2033-1 et de mathématique MAT 3002-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans les programmes d'études établis par le ministre, et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

Présentation du programme d'études

Le curriculum de formation dont est issu ce programme d'études s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui assume l'élaboration des programmes et des guides de soutien à l'enseignement, et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application du programme et l'évaluation. Les programmes comprennent des objectifs obligatoires et, à titre indicatif, des savoirs liés aux compétences.

Les programmes constituent le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Ils délimitent leurs interventions pédagogiques en précisant les grandes orientations éducatives à privilégier et les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

La durée du programme est de 1185 heures; de ce nombre, 600 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 585 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 27 modules dont la durée varie de 30 heures à 75 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages, aux fins de la sanction des études, et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme

Le programme *Intervention en sécurité incendie* (DEP-5305) a été élaboré dans une optique de continuité des formations et de cheminement professionnel.

La personne qui a terminé le programme *Intervention en sécurité incendie* (DEP-5305) peut ainsi poursuivre sa formation en *Sécurité incendie* (DEC-311.A0) au collégial. Les apprentissages faits dans le programme *Intervention en sécurité incendie* (DEP-5305) sont pris en compte pour l'admission au programme *Sécurité incendie* (DEC-311.A0).

La personne qui a réussi les cours *Pompier I*, *Pompier II* et certains cours de spécialité de l'École nationale des pompiers peut aussi se voir accorder les unités pour certains modules du programme *Intervention en sécurité incendie* (DEP-5305). L'information relative aux équivalences se trouve dans le Cahier d'attribution des équivalences en formation professionnelle.

Titre du module	Code	Module	Durée	Unités
Métier et formation	437302	1	30	2
Tuyaux, lances et accessoires	437312	2	30	2
Recherche de victimes	437322	3	30	2
Structure de bâtiments	437333	4	45	3
Accès à un bâtiment	437343	5	45	3
Conduite de véhicule incendie	437352	6	30	2
Autopompe	437363	7	45	3
Bâtiment à risques faibles et incendie extérieur	437375	8	75	5
Matières dangereuses – opérations	437383	9	45	3

Protection et déblai	437392	10	30	2
Bâtiment de faible hauteur attaché et bâtiment de grande superficie	437402	11	30	2
Équipement à haut débit	437413	12	45	3
Soins d’urgence	437113	13	45	3
Bâtiment à haute densité de population	437422	14	30	2
Véhicules d’élévation	437433	15	45	3
Vie en caserne	437442	16	30	2
Santé physique	437455	17	75	5
Méthodes d’alimentation avancées	437462	18	30	2
Activités de prévention	437475	19	75	5
Santé psychologique	437482	20	30	2
Sauvetage vertical	437494	21	60	4
Matières dangereuses – opérations spécialisées	437504	22	60	4
Sauvetage sur plan d’eau	437513	23	45	3
Sauvetage et véhicules accidentés	437523	24	45	3
Sauvetage en espace clos	437532	25	30	2
Bâtiment en hauteur	437543	26	75	5
Intégration au milieu de travail	437274	27	60	4

Vocabulaire

Programme

Le programme d'études professionnelles est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à acquérir; il est formulé par objectifs et, pour des raisons administratives, découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus de l'élève en fonction d'une performance déterminée. Il fait par ailleurs l'objet d'un document pédagogique officiel qui permet à ce titre la reconnaissance de la formation qualifiante aux fins de l'exercice du métier.

Le programme d'études professionnelles comprend des objectifs et un contenu obligatoires. Il présente également, à titre indicatif, des savoirs liés à la compétence qui doivent être enrichis ou adaptés selon les élèves en apprentissage. Dans les différentes rubriques qui le composent sont données des indications aux fins de la sanction des apprentissages[1]. Il est traduit en activités d'apprentissage et d'évaluation par les établissements d'enseignement.

Buts du programme

Les buts du programme présentent le résultat recherché au terme de la formation ainsi qu'une description générale du métier visé. Ils présentent, de plus, les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent de grandes orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière d'habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme ou les compétences. Les intentions éducatives servent à guider les établissements dans la mise en œuvre du programme.

Compétence

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

L'objectif traduit également des repères pour les apprentissages, les savoirs liés et les balises, groupés en fonction des éléments de la compétence (objectif de comportement) ou des phases du plan de mise en situation (objectif de situation).

1. Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.

[1] Les spécifications aux fins de la sanction sont complémentaires au programme d'études professionnelles, mais elles sont présentées dans un autre document. Les critères d'évaluation sont prescriptifs.

- *Les éléments de la compétence*, qui correspondent aux précisions essentielles à la compréhension de la compétence elle-même, caractérisées par des comportements particuliers. Ils évoquent les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter relativement à chacun des éléments de la compétence, à plusieurs d'entre eux ou à l'ensemble de ces derniers, permettent de porter un jugement rigoureux sur l'acquisition de la compétence. Certains sont donc associés à un élément spécifique et correspondent à des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité, tandis que d'autres sont rattachés à plusieurs éléments et correspondent alors à des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

L'évaluation des apprentissages porte sur les résultats attendus.

2. Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.

- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie.

- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage, soit une phase d'information, une phase de réalisation ainsi qu'une phase de synthèse.

- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place de façon que les apprentissages soient possibles et que les contextes dans lesquels ils sont réalisés soient toujours les mêmes. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.

- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences auxquelles doit satisfaire l'élève relativement à la participation aux activités d'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

L'évaluation des apprentissages porte sur la participation de l'élève aux activités proposées dans le plan de mise en situation.

Savoirs liés

Les savoirs liés à la compétence définissent les apprentissages essentiels et significatifs que l'élève doit réaliser pour mettre en œuvre et développer la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur le champ d'application, le niveau de complexité ou le contenu de formation. Ni les savoirs liés ni les balises n'ont un caractère prescriptif.

Module

Le module est une unité constitutive ou une composante d'un programme d'études. Il comprend un objectif prescriptif et les savoirs liés à la compétence, ces derniers étant présentés à titre indicatif.

Unité

L'unité est un étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme d'études en leur attribuant un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation; l'unité correspond à quinze heures de formation.

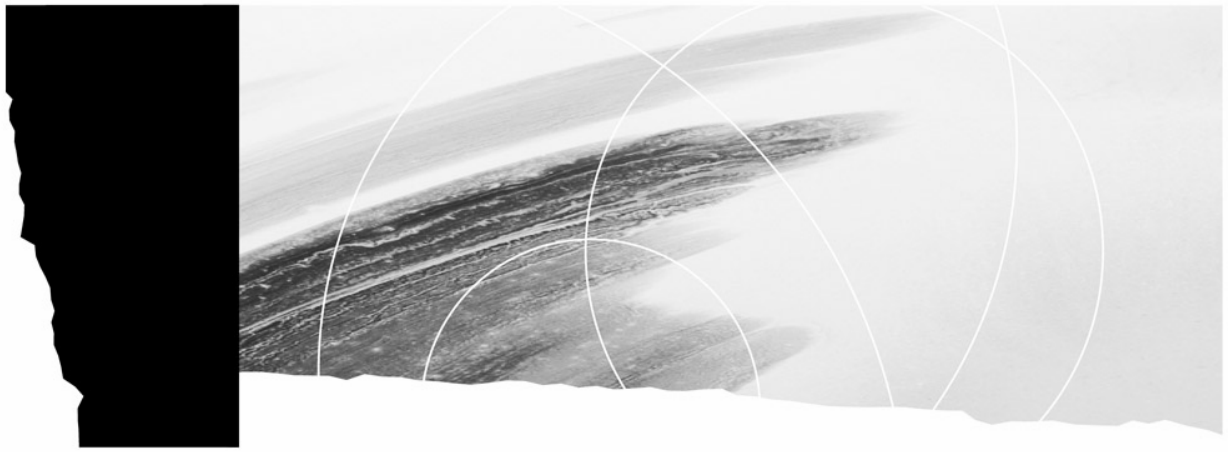

Première partie

Buts du programme

Intentions éducatives

Compétences du programme d’études et matrice

Harmonisation

Buts du programme

Le programme *Intervention en sécurité incendie* prépare à l'exercice du métier de pompier ou pompière.

Le pompier ou la pompière participe, au sein d'une équipe, à la protection des personnes et des biens ainsi qu'à la lutte contre l'incendie à l'aide du matériel standard et spécialisé requis. Pour ce qui est des urgences autres que l'incendie, il ou elle peut porter secours à des collectivités victimes de sinistres naturels ou industriels afin de minimiser l'impact de ceux-ci sur la vie, les biens ou l'environnement. En cas de sauvetage, il ou elle collabore aux activités de recherche, prodigue des premiers soins et évacue les victimes.

En matière de prévention, le pompier ou la pompière participe à l'inspection de bâtiments ou d'autres installations, à la conception ou à la mise en œuvre de plans d'intervention ainsi qu'à la détermination des risques d'incendie. De plus, il ou elle collabore à des campagnes de sensibilisation auprès de clientèles à risques et à des exercices préventifs, notamment l'évacuation.

Enfin, il ou elle effectue l'entretien de la caserne de même que des véhicules et des accessoires utilisés au cours d'un incendie ou de diverses interventions d'urgence.

Les services d'incendie de grandes et de moyennes municipalités constituent les principaux employeurs des diplômés et diplômées du programme.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme *Intervention en sécurité incendie* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à un métier;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
  - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.

- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Intentions éducatives

Le programme *Intervention en sécurité incendie* vise à développer des attitudes et comportements jugés indispensables à l'exercice du métier :

- Développer le sens de l'engagement professionnel.
- Développer le souci de l'efficience.
- Développer le souci de l'excellence.
- Accroître le respect de l'environnement.
- Accroître le respect des autres.

Compétences du programme d’études et matrice

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Manipuler des tuyaux, des lances et des accessoires.
- Effectuer des recherches dans une atmosphère chargée de chaleur et de fumée.
- Établir des liens entre des phénomènes de combustion et la structure de bâtiments.
- Accéder à un bâtiment et à sa structure.
- Conduire un véhicule incendie.
- Assurer l’alimentation en eau de jets d’attaque.
- Intervenir en cas d’incendie pour un bâtiment à risques faibles et en cas d’incendie extérieur.
- Intervenir en présence de matières dangereuses.
- Assurer la protection et le déblai des lieux.
- Intervenir en cas d’incendie pour un bâtiment de faible hauteur attaché et pour un bâtiment de grande superficie.
- Assurer l’installation et l’alimentation en eau d’équipement à haut débit.
- Dispenser des soins d’urgence.
- Intervenir dans un bâtiment à haute densité de population.
- Manœuvrer un véhicule d’élévation.
- Se situer au regard de la vie en caserne.
- Prévenir les atteintes à sa santé physique.
- Assurer l’installation et l’alimentation en eau d’un véhicule incendie à un autre.
- Réaliser des activités de prévention.
- Prévenir les atteintes à sa santé psychologique.
- Effectuer un sauvetage vertical.
- Effectuer des opérations spécialisées en présence de matières dangereuses.
- Effectuer un sauvetage sur plan d’eau.
- Effectuer un sauvetage pour un véhicule accidenté.
- Effectuer un sauvetage en espace clos.
- Intervenir en cas d’incendie pour un bâtiment en hauteur.
- S’intégrer au milieu de travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau est à double entrée; ainsi, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l’horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (△) montre qu’il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (○) marque, quant à lui, un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l’on tient compte de ces liens dans la formulation d’objectifs visant l’acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d’enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l’autonomie de l’élève. De ce fait, l’axe vertical présente les compétences particulières dans l’ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l’agencement de l’ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d’autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES COMPÉTENCES

INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE				**COMPÉTENCES GÉNÉRALES**																**PROCESSUS**							
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	**Numéro de la compétence**	**Type d'objectif**	**Durée (h)**	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Manipuler des tuyaux, des lances et des accessoires	Effectuer des recherches dans une atmosphère chargée de chaleur et de fumée	Établir des liens entre des phénomènes de combustion et la structure de bâtiments	Accéder à un bâtiment et à sa structure	Conduire un véhicule incendie	Assurer l'alimentation en eau de jets d'attaque	Assurer la protection et le déblai des lieux	Assurer l'installation et l'alimentation en eau d'équipement à haut débit	Dispenser des soins d'urgence	Manoeuvrer un véhicule d'élévation	Se situer au regard de la vie en caserne	Prévenir les atteintes à sa santé physique	Assurer l'installation et l'alimentation en eau d'un véhicule incendie à un autre	Prévenir les atteintes à sa santé psychologique	Prendre un appel	Se rendre sur le lieu d'intervention	Analyser la situation d'intervention	Organiser son travail	Effectuer les opérations	Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	Participer à l'évaluation de l'intervention
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	6	7	10	12	13	15	16	17	18	20							
Type d'objectif				S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	S	S	C	S							
Durée (h)				30	30	30	45	45	30	45	30	45	45	45	30	75	30	30							
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment à risques faibles et en cas d'incendie extérieur	8	C	75	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△
Intervenir en présence de matières dangereuses	9	C	45	●	●	●	●	○	●	●	○	○	○		○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment de faible hauteur attaché et pour un bâtiment de grande superficie	11	C	30	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△
Intervenir dans un bâtiment à haute densité de population	14	C	30	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△
Réaliser des activités de prévention	19	C	75	●			●		○						○					△					
Effectuer un sauvetage vertical	21	C	60	●					○				●		○	○		●	△	△	▲	▲	▲	▲	△
Effectuer des opérations spécialisées en présence de matières dangereuses	22	C	60	●	●	●		●	○	●	●		○		○	○		○	△	△	▲	▲	▲	▲	▲
Effectuer un sauvetage sur plan d'eau	23	C	45	●					●				●		○	○		●	△	▲	▲	▲	▲	▲	△
Effectuer un sauvetage pour un véhicule accidenté	24	C	45	●	●	●		●	●				●		○	○		●	△	▲	▲	▲	▲	▲	△
Effectuer un sauvetage en espace clos	25	C	30	●		●		●	○				●		○	○		●	△	△	▲	▲	▲	▲	△
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment en hauteur	26	C	45	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	●	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
S'intégrer au milieu de travail	27	S	60	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●	○	○	○	△	△	△	△	△	△	△

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Intervention en sécurité incendie* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et leurs résultats seront présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation Intervention en sécurité incendie.*

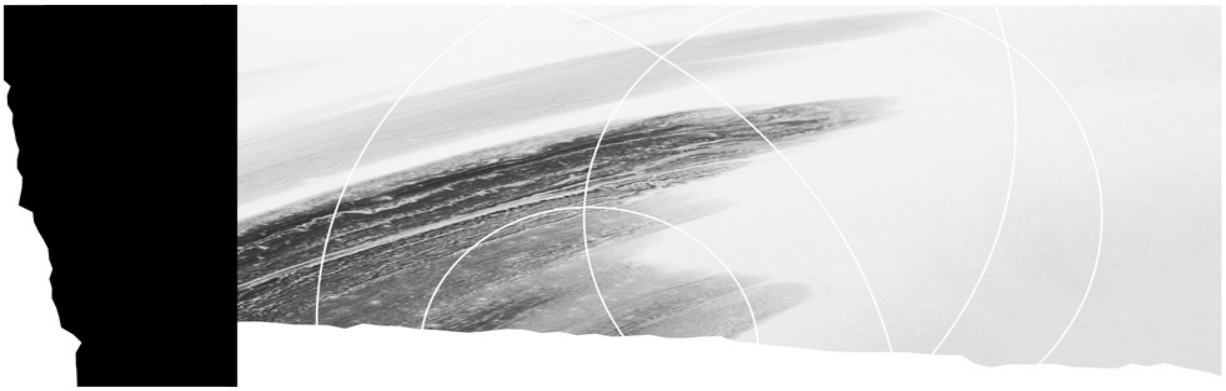

Deuxième partie

Objectifs

Métier et formation	Code :	437302

Module 1 Durée 30 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Connaître les risques inhérents au travail de pompier ou pompière.
- Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité au travail.
- Prendre connaissance de la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la sécurité incendie : secteur et perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement, rôles et responsabilités des différents intervenants et intervenantes du secteur.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (exigences professionnelles et médicales, tâches et activités de travail, normes de la National Fire Prevention Association [NFPA], conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, d'examens de documents, etc.
- S'informer sur les risques inhérents au travail de pompier ou pompière.
- S'informer sur les étapes du processus d'intervention.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Présenter les données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier (avantages, inconvénients, exigences), des avantages de la prévention et des principaux moyens de s'engager sur le plan de la santé et de la sécurité au travail.

Phase de réalisation

- Discuter des habiletés, des aptitudes, des attitudes et des connaissances nécessaires à la pratique du métier.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail de pompier ou pompière.
- Discuter des règles de santé et de sécurité à appliquer en fonction des étapes du processus d'intervention et en présence de matières dangereuses.
- Discuter des caractéristiques et des limites des divers moyens de protection disponibles.
- Faire part de sa perception du métier et de la formation.

Phase de synthèse

- Discuter des correctifs à apporter pour améliorer la synthèse présentée.
- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.
- Produire un rapport faisant état de l'évaluation de son orientation professionnelle.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat favorable à l'intégration de tous les élèves.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, synthèse des compétences visées par le programme d'études, législation, guides, statistiques, etc.
- Organiser des rencontres avec différents intervenants et intervenantes du domaine : pompiers et pompières, spécialistes de la santé et de la sécurité au travail, spécialistes de l'intervention en présence de matières dangereuses.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail.
- Encourager les échanges de points de vue entre les élèves et permettre à tous et à toutes de s'exprimer.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Effectue une analyse rigoureuse de la documentation.
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- S'exprime sur sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.

Phase de réalisation

- Participe aux discussions en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- S'exprime sur les moyens qu'il ou elle entend prendre pour s'engager sur le plan de la santé et de la sécurité au travail.

Phase de synthèse

- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
  - des explications sur son choix d'orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés;
  - les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Être réceptif ou réceptive à l'information relative au métier et à la formation.	Conditions de réceptivité : attention, intérêt et concentration. Données sur le marché du travail, nature et exigences de l'emploi, rôles et responsabilités des associations et des organismes patronaux et syndicaux, lois et règlements de l'industrie. Tâches et activités en matière d'intervention, de prévention, d'information du public et de collecte de données aux fins de l'élaboration de plans d'intervention. Importance du processus d'intervention d'urgence. Projet de formation.
• Être réceptif ou réceptive aux données relatives aux risques et aux accidents impliquant des pompiers et des pompières.	Statistiques sur le nombre d'accidents, les principales causes d'accident et les conséquences des accidents.
• Déterminer une façon de noter et de présenter ses données.	Méthode pour prendre des notes, règles de présentation et structure d'un rapport.

Phase de réalisation

• Avoir le souci de partager son point de vue avec les autres membres du groupe.	Avantages du fait de communiquer son point de vue et d'écouter celui des autres.
• Inventorier les habiletés, les aptitudes, les attitudes et les connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.	Définitions simples : – habileté : possibilité de reproduire un comportement; – aptitude : disposition naturelle; – attitude : possibilité de réagir aux situations; – connaissance : idée, notion, compréhension. Santé physique et santé psychologique. Importance d'acquérir des réflexes en matière de prévention.

• Reconnaître les étapes du processus d'intervention d'urgence.	Étapes : prendre un appel, se diriger vers le lieu d'intervention, analyser la situation d'intervention, organiser son travail, effectuer les opérations commandées, préparer l'équipement pour la prochaine intervention, participer à l'évaluation de l'intervention. Risques propres à chaque étape.
• Reconnaître les différents types d'intervention.	Bâtiments à risques faibles, bâtiments à risques moyens et bâtiments dotés d'installations mécaniques. Présence de matières dangereuses. Proximité de conducteurs électriques. Opérations de sauvetage.
• Se familiariser avec la tenue intégrale de lutte contre les incendies et avec les moyens de protection.	Caractéristiques et normes d'entretien. Caractéristiques et limites des moyens de protection.
• Distinguer les causes d'accident des faits accidentels et des conséquences des accidents.	
Phase de synthèse	
• Faire un bilan personnel.	Résumé des goûts, des aptitudes, des qualités personnelles et des connaissances nécessaires.
• Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier.	
• Reconnaître ses forces qui faciliteront son travail, d'une part, et ses faiblesses qu'il faudra pallier, d'autre part.	Résumé de ses forces et de ses faiblesses.

Tuyaux, lances et accessoires	Code :	437312

Module 2 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Manipuler des tuyaux, des lances et des accessoires.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies.
- À l'aide de l'inventaire standard.
- À l'aide de normes de fabricants.
- À partir de directives.
- Individuellement ou en équipe.
- En caserne ou en situation d'intervention.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Installer des jets d'attaque et des tuyaux d'alimentation.	• Sélection judicieuse des tuyaux et des accessoires. • Sélection judicieuse des lances. • Respect des méthodes de transport. • Réalisation adéquate de la manœuvre d'assemblage. • Positionnement correct des jets.
2 Manipuler des jets d'attaque.	• Réalisation adéquate des manœuvres de modification. • Manipulation correcte et sécuritaire des jets. • Déplacement conforme des jets.
3 Assembler une source portative d'alimentation en eau de type « piscine ».	• Emplacement adéquat de la « piscine ». • Respect de la séquence d'assemblage. • Assemblage correct.
4 Inspecter, nettoyer et ranger le matériel.	• Vérification minutieuse du matériel. • Utilisation adéquate de l'équipement d'entretien et des produits de nettoyage. • Respect des plans de rangement. • Respect des normes de fabricants.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect des limites de l'outillage et de l'équipement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Installer des jets d'attaque et des tuyaux d'alimentation.

• Sélectionner des tuyaux et des accessoires.	Types de tuyaux transportés sur l'autopompe. Pratiques d'alimentation et de refoulement. Pièces de jonction requises aux fins d'alimentation et de refoulement. Manipulation de tuyaux et d'accessoires.
• Sélectionner des lances.	Jets d'attaque : types et fonctions. Types de lances transportées sur l'autopompe. Manipulation de lances.
• Distinguer les méthodes de transport.	Utilité de chacune des méthodes en fonction du type d'opération.
• Effectuer des opérations de raccordement et de désaccouplement de tuyaux.	Techniques impliquant une ou deux personnes.
• Réaliser une réserve.	Rôle de la réserve. Applications selon le type d'opération.
• Modifier des jets d'attaque et des tuyaux d'alimentation.	Interruption au moyen de l'autopompe. Interruption au moyen du coupe-tuyau.

2 Manipuler des jets d'attaque.

• Distinguer les techniques de déplacement avec jet chargé.	Techniques de déplacement sécuritaires. Tâches et différents rôles concernant le déplacement avec jet chargé.
• Appliquer l'eau.	Modes d'ouverture et de fermeture. Techniques de manipulation sécuritaires. Force de recul. Patrons de jets.

3 Assembler une source portative d'alimentation en eau de type « piscine ».

- Repérer un endroit approprié aux fins d'assemblage.
- Reconnaître l'importance de respecter la séquence de montage.

4 Inspecter, nettoyer et ranger le matériel.

• Interpréter les normes de fabricants.	Normes applicables à la vérification de tuyaux.
• Distinguer les méthodes d'enroulement de tuyaux.	
• Distinguer les modes de chargement de tuyaux sur l'autopompe.	

Recherche de victimes	Code :	437322

Module 3 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des recherches dans une atmosphère chargée de chaleur et de fumée.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide des normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et de la NFPA. • À l'aide de normes de fabricants. • À l'aide de fiches d'entretien. • À partir d'un plan d'urgence. • En équipe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Utiliser un appareil respiratoire autonome.	• Manipulation appropriée de l'appareil. • Préparation adéquate de l'appareil. • Vérification minutieuse des composants. • Respect des méthodes d'endossement et d'enlèvement. • Utilisation conforme des composants. • Résolution efficace des problèmes d'utilisation. • Respect des normes d'entretien.
2 Se déplacer dans une atmosphère chargée de chaleur et de fumée.	• Vérification adéquate de l'intégrité des surfaces. • Respect des méthodes de déplacement. • Utilisation adéquate de ses mains. • Souci constant de son équilibre. • Prise en compte des conditions existantes.
3 Participer à une recherche de victimes.	• Respect des méthodes de déplacement. • Respect du plan de recherche. • Application conforme de techniques de recherche et de marquage. • Modes de communication efficaces.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Gestion manifeste du stress.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Utiliser un appareil respiratoire autonome.

• Reconnaître les types d'appareils respiratoires autonomes.	Fabricants, modèles et particularités. Rôle et fonctionnement d'un appareil.
• Distinguer les composants d'un appareil respiratoire autonome.	Utilité des composants. Mécanisme de réduction de pression. Mécanisme de protection individuelle. Principaux avertisseurs de détresse. Normes applicables à la pression d'air. Dispositif phonique mécanique.
• Endosser et enlever un appareil respiratoire autonome.	À partir d'une valise. À partir des supports fixes. À partir d'un siège 911. Règles de sécurité. Techniques de vérification avant et après usage.
• Changer le cylindre d'un appareil respiratoire autonome.	Méthode impliquant deux personnes. Méthode impliquant une personne.
• Distinguer les modes de dépannage.	Déplacement sans appareil. Partage de l'appareil entre deux personnes. Importance des issues d'urgence.
• Vérifier un appareil respiratoire autonome.	Points de vérification. Normes du BNQ et de la NFPA.
• Nettoyer un appareil respiratoire autonome.	Produits de nettoyage et de désinfection. Fiches d'entretien. Normes de fabricants.
• Ranger un appareil respiratoire autonome.	Modes de remisage : valise, supports fixes, siège 911.

2 Se déplacer dans une atmosphère chargée de chaleur et de fumée.

• Vérifier l'intégrité d'une surface.	Importance du centre de gravité de la personne. Méthode de vérification.
• Reconnaître les conditions de chaleur et de fumée qui règnent dans un espace donné.	Repérage d'indices et de signes extérieurs.
• Distinguer les méthodes de déplacement.	Méthodes de déplacement à genoux, en position accroupie ou à reculons. Dégagement d'obstacle. Perception spatiale et orientation.

Recherche de victimes	Code :	437322

3 Participer à une recherche de victimes.

• Élaborer un plan de recherche.	Situations de recherche. Indices utiles.
• Distinguer des modes de communication.	Avec l'extérieur. Avec une autre personne.
• Appliquer des techniques de recherche.	Technique de recherche primaire. Technique de recherche secondaire.
• Appliquer des techniques de marquage.	Utilité du marquage.

Structure de bâtiments	Code :	437333

Module 4 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir des liens entre des phénomènes de combustion et la structure de bâtiments.	• À l'aide de classifications de bâtiments. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • Pour tout type de bâtiment. • En situation d'intervention.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser l'incidence de la charge combustible sur la propagation d'un incendie.	• Analyse juste de l'incidence de la charge combustible sur la propagation de l'incendie. • Prise en compte de l'ensemble des facteurs entourant la propagation de l'incendie. • Identification juste des modes de transfert de chaleur.
2 Se figurer les éléments structuraux d'un bâtiment.	• Distinction correcte des assemblages plancher-plafond, des murs porteurs, du toit, de l'entretoit, des portes et des fenêtres. • Distinction correcte des cloisonnements. • Reconnaissance juste de la résistance au feu des matériaux et des assemblages.
3 Anticiper la propagation d'un incendie dans un bâtiment.	• Analyse juste de l'incidence des caractéristiques du bâtiment sur la propagation de l'incendie. • Analyse juste de l'incidence des vices de construction sur la propagation de l'incendie. • Prise en compte du type d'occupation.
4 Évaluer les risques d'effondrement d'un bâtiment.	• Analyse juste de l'incidence des caractéristiques du bâtiment sur les risques d'effondrement. • Repérage visuel des indices de détérioration. • Repérage visuel des charges vives et des charges mortes. • Reconnaissance juste des risques d'effondrement.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Analyser l'incidence de la charge combustible sur la propagation d'un incendie.

• Distinguer les modèles de combustion.	Interrelation des éléments nécessaires à la combustion. Modèle de combustion de base (triangle du feu). Modèle de combustion avancé (itofe).
• Caractériser le concept de charge combustible.	Définition et calcul théorique de la charge. Produits combustibles et comportement en présence du feu.
• Distinguer les modes de transfert de chaleur.	Radiation, conduction et convection.

2 Se figurer les éléments structuraux d'un bâtiment.

• Distinguer des types de bâtiments.	Catégories de construction. Caractéristiques et affectations.
• Distinguer des charpentes.	Concept d'élément porteur. Toits et entretoits. Murs. Assemblages plancher-plafond. Portes et fenêtres : caractéristiques et fonctionnement.
• Reconnaître la résistance au feu de matériaux utilisés en construction et d'assemblages de matériaux.	Concepts. Rôle des structures dans la ventilation. Indice de propagation de la flamme.

3 Anticiper la propagation d'un incendie dans un bâtiment.

• Caractériser le phénomène de propagation d'incendie.	Propagation de gaz chauds. Impact des charpentes : rôle des ouvertures naturelles.
• Reconnaître l'utilité de la classification des bâtiments utilisée dans l'analyse des probabilités de propagation.	Classifications de bâtiments et *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*.
• Distinguer les vices de construction cachés ayant une incidence sur la propagation d'un incendie.	Types de vices cachés : en ce qui concerne les assemblages plancher-plafond et les murs.

Structure de bâtiments	Code :	437333

4 Évaluer les risques d'effondrement d'un bâtiment.

• Distinguer les types d'effondrement que présente un bâtiment durant un incendie.	Types d'effondrement : murs, planchers et toits.
• Identifier les indices relatifs aux risques d'effondrement.	Détérioration des matériaux et des assemblages.
• Déterminer le degré de détérioration d'un bâtiment.	Indices de détérioration versus risques d'effondrement.

Accès à un bâtiment	Code :	437343

Module 5 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Accéder à un bâtiment et à sa structure.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide de l'inventaire standard. • À l'aide de normes de fabricants. • À partir de directives opérationnelles. • Pour tout type de bâtiment.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Faire des ouvertures sur un bâtiment.	• Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Transport sécuritaire de l'outillage. • Prise en compte des facteurs de propagation de l'incendie.
2 Accéder à un bâtiment.	• Sélection judicieuse de l'équipement. • Transport approprié des échelles. • Dressage et déploiement corrects des échelles.
3 Assurer l'éclairage et l'alimentation électriques d'un lieu d'intervention.	• Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect des normes de fabricants.
4 Effectuer des opérations de protection.	• Déploiement correct des bâches. • Prise en compte des facteurs de propagation de l'incendie.
5 Assurer l'entretien et le remisage de l'outillage et de l'équipement.	• Respect des techniques de vérification. • Remise en fonction conforme. • Respect du plan de rangement. • Signalements appropriés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
- Respect des limites de l'outillage et de l'équipement.
- Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.
- Résolution rapide et efficace des problèmes rencontrés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Faire des ouvertures sur un bâtiment.

• Catégoriser l'outillage et l'équipement faisant partie d'un inventaire standard.	Inventaire standard d'une autopompe. Inventaire standard d'un véhicule d'élévation.
• Reconnaître l'importance de manipuler et d'utiliser l'outillage et l'équipement de façon sécuritaire.	
• Utiliser l'outillage.	Outillage manuel. Outillage motorisé : séquence de démarrage, moteurs deux temps et quatre temps, types de combustibles.
• Utiliser des cordages.	Nœuds et transport. Méthode sécuritaire de manutention des cordages sur les toits.
• Sélectionner une méthode de travail appropriée à l'opération à réaliser.	Méthode et type d'opération.

2 Accéder à un bâtiment.

• Distinguer des types d'échelles portatives.	Types de modèles transportés sur un véhicule incendie. Composants, caractéristiques et fonctions de chaque type de modèle.
• Transporter des échelles portatives.	Méthodes impliquant une, deux, trois ou quatre personnes. Transport dans les endroits exigus.
• Réaliser des opérations de dressage et de démontage d'échelles portatives.	Méthodes avec ou sans perche.

• Se déplacer dans des échelles portatives.	Méthode de déplacement sécuritaire. Déplacement en situation de sauvetage.

3 Assurer l'éclairage et l'alimentation électriques d'un lieu d'intervention.

• Reconnaître les limites de l'équipement électrique.	Capacité des génératrices. Consommation électrique de l'équipement.
• Installer l'équipement électrique.	Méthodes de raccordement du filage et de l'équipement.

4 Effectuer des opérations de protection.

• Effectuer le pliage des bâches.	Méthodes impliquant une ou deux personnes. Pliage de rouleaux simples et doubles. Pliage en accordéon.
• Effectuer la vérification, l'entretien et le remisage des bâches.	

5 Assurer l'entretien et le remisage de l'outillage et de l'équipement.

• Interpréter des normes de fabricants.	
• Distinguer des produits de nettoyage et d'entretien.	
• Assurer l'intégrité de l'outillage et de l'équipement.	Remise en fonction. Lubrifications diverses, changement de lames, peinture, etc.
• Reconnaître l'importance de respecter le plan de rangement.	

Conduite de véhicule incendie	Code :	437352

Module 6 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Conduire un véhicule incendie.	• À l'aide du Code de la sécurité routière. • À l'aide de la réglementation ayant trait à la vérification à faire avant le départ. • En caserne ou en situation d'assistance opérationnelle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Assurer l'intégrité d'un véhicule incendie.	• Application systématique de la procédure de vérification. • Respect des techniques de vérification et d'entretien. • Respect de ses limites d'intervention. • Signalements appropriés.
2 Exécuter des manœuvres de déplacement.	• Application d'une méthode d'exploration visuelle. • Conduite responsable et préventive. • Prise en compte de l'état de la chaussée. • Utilisation appropriée de signaux visuels et sonores. • Maintien de distances sécuritaires. • Exécution efficace des manœuvres.
3 Exécuter des manœuvres de freinage et d'immobilisation.	• Maintien de distances sécuritaires. • Exécution efficace des manœuvres.
4 Anticiper les risques associés à la conduite d'un véhicule incendie.	• Anticipation juste des risques. • Gestion manifeste du stress. • Reconnaissance juste des exemptions relatives à la conduite d'urgence.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect du Code de la sécurité routière.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Assurer l'intégrité d'un véhicule incendie.

• Distinguer les composants mécaniques d'un véhicule incendie.	Groupe motopropulseur, système de freinage, suspension et équipement spécialisé. Identification visuelle des composants.
• Interpréter les procédures de vérification mécanique d'un véhicule incendie.	Normes de vérification d'un véhicule lourd (projet de loi 430 ou réglementation ayant trait à la vérification à faire avant le départ). Limites d'intervention du pompier ou de la pompière.
• Effectuer des correctifs mineurs.	

2 Exécuter des manœuvres de déplacement.

• Comparer les manœuvres de déplacement d'un véhicule automobile à celles d'un véhicule incendie.	
• Distinguer les manœuvres de déplacement d'un véhicule incendie.	Point de pivot. Techniques de braquage. Techniques de changement de voie. Techniques de changement de direction à 180 degrés.
• Utiliser une méthode d'exploration visuelle.	
• Analyser l'effet de l'état de la chaussée sur la conduite et le freinage.	

3 Exécuter des manœuvres de freinage et d'immobilisation.

• Comparer les manœuvres de freinage et de positionnement d'un véhicule automobile à celles d'un véhicule incendie.	
• Estimer des distances de freinage.	
• Distinguer des méthodes d'immobilisation.	

4 Anticiper les risques associés à la conduite d'un véhicule incendie.

• Reconnaître les exemptions relatives à la conduite d'urgence.	Code de la sécurité routière. Responsabilité civile liée à la conduite d'urgence.
• Reconnaître les règles de conduite d'urgence.	

Autopompe	Code :	437363

Module 7 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Assurer l'alimentation en eau de jets d'attaque.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide de pompes portatives. • À l'aide d'une autopompe. • À l'aide de normes. • À l'aide d'un abaque présentant les pertes de charge. • À partir de directives.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Assurer l'intégrité de l'autopompe.	• Application systématique de la procédure de vérification. • Respect des techniques de vérification et d'entretien. • Respect de ses limites d'intervention. • Signalements appropriés.
2 Effectuer la manœuvre de transfert d'énergie du moteur vers la pompe du véhicule.	• Respect de la séquence de transfert d'énergie propre au véhicule. • Travail minutieux.
3 Effectuer des manœuvres d'alimentation et d'approvisionnement en eau.	• Respect de la séquence d'amorçage propre à l'équipement. • Ajustement adéquat de l'équipement. • Transfert correct de la source d'alimentation en eau.
4 Ajuster les pressions aux fins de jets d'attaque.	• Ajustement adéquat des pressions. • Utilisation appropriée du dispositif de régulation de pressions. • Réalisation des jets d'attaque commandés.
5 Remettre l'autopompe en fonction.	• Respect de la séquence de désengagement. • Remise en fonction conforme.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Manipulation soigneuse de l'équipement.
- Respect des limites des composants mécaniques et électroniques de l'autopompe.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Assurer l'intégrité de l'autopompe.

• Distinguer les types de vérifications d'usage.	Niveau de carburant, niveau d'huile à amorceur, position d'hiver et position d'été, étanchéité de la pompe, position du robinet coupleur. Réservoir plein. Véhicule prêt pour l'intervention.

2 Effectuer la manœuvre de transfert d'énergie du moteur vers la pompe du véhicule.

• Distinguer les composants mécaniques impliqués dans la manœuvre.	Mécanisme de transfert d'énergie de la route vers la pompe. Panneau de contrôle du véhicule.
• Distinguer les séquences d'engagement de la pompe selon le type de transmission.	Véhicule équipé d'une transmission automatique. Véhicule équipé d'une transmission manuelle.
• Vérifier l'engagement de la pompe sur le tableau de bord.	

3 Effectuer des manœuvres d'alimentation et d'approvisionnement en eau.

• Analyser l'effet des composants dans la séquence d'amorçage de la pompe.	Rôle de l'amorceur. Sources d'alimentation en eau statique et en eau dynamique.
• Appliquer la séquence d'amorçage.	À partir du réservoir et de l'amorceur. À partir du réservoir seulement.
• Appliquer la séquence de transfert de la source d'alimentation en eau statique à une source d'alimentation en eau dynamique.	Effet des composants mécaniques impliqués. Transfert en eau du réservoir à la borne-fontaine.

4 Ajuster les pressions aux fins de jets d'attaque.

• Distinguer les appareils de mesure utilisés aux fins d'exécution de manœuvres d'alimentation.	Pression statique, pression dynamique, pression résiduelle et pression de débit. Manomètre et débitmètre. Manomètre d'entrée et de sortie.
• Utiliser une méthode de calcul des pertes de charge à l'aide d'un abaque.	
• Interpréter le mode d'utilisation de dispositifs de réduction de pression.	Dispositif mécanique et dispositif électronique.
• Reconnaître les problèmes rencontrés au cours des manœuvres de pompage.	Problèmes de fuite d'eau, de fuite d'air, de surchauffe de moteur et de surchauffe de la pompe. Cavitation, vibration, coup de bélier et perte de la colonne d'eau.

5 Remettre l'autopompe en fonction.

• Distinguer les manœuvres de remise en fonction.	Séquence de désengagement. Épreuve anticorrosion, position d'hiver et position d'été.
• Apporter des correctifs.	Outillage et produits. Importance du respect de ses limites d'intervention.

Bâtiment à risques faibles et incendie extérieur	Code :	437375

Module 8 Durée 75 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment à risques faibles et en cas d'incendie extérieur.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, de l'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • À l'aide d'un véhicule incendie. • À l'aide du Code de la sécurité routière. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • En collaboration. • Pour des bâtiments de moins de quatre étages. • Pour des incendies de végétaux, de déchets, de boîtes postales et de véhicules. • En situation d'urgence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre un appel.	• Utilisation appropriée de l'équipement de radiocommunication. • Utilisation appropriée des techniques et des codes de radiocommunication. • Établissement efficace des priorités au regard des communications. • Utilisation rationnelle des ondes. • Interprétation juste des messages. • Identification précise des indices utiles à l'intervention.
2 Se rendre sur le lieu d'intervention.	• Définition juste de l'itinéraire. • Conduite sécuritaire du véhicule incendie. • Repérage visuel des points d'eau. • Positionnement adéquat du véhicule incendie.
3 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance précise des risques pour les personnes et pour les biens. • Prise en compte des caractéristiques du bâtiment. • Prise en compte de l'évolution de l'incendie.

4 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Repérage visuel des ouvertures naturelles. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Préparation correcte de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations.
5 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Installation conforme des jets de protection et d'attaque. • Utilisation appropriée de l'équipement. • Application correcte de l'agent extincteur. • Méthode d'attaque conforme. • Respect du plan d'opérations.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect du processus d'intervention. • Respect de son rôle au sein de l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Prendre un appel.

• Reconnaître les étapes du processus d'intervention.	
• Utiliser l'équipement de communication.	Équipement de communication de la caserne à la centrale d'alarme. Équipement de communication radio portatif.
• Utiliser les codes radio et l'alphabet phonétique.	*Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie.*
• Distinguer les types d'information à recueillir au moment d'un appel.	

• Distinguer les types d'information à recueillir au moment d'un appel en cas d'incendie pour un bâtiment à risques faibles ou en cas d'incendie extérieur.	Indices utiles à l'intervention.
• Transmettre l'information à l'équipe en devoir.	Importance de l'exactitude et précision de l'information transmise.
2 Se rendre sur le lieu d'intervention.	
• Déterminer un itinéraire de déplacement.	
• Distinguer les méthodes de positionnement d'un véhicule incendie.	Positionnement en cas d'incendie de véhicule. Positionnement en cas d'incendie de bâtiment. Périmètres de sécurité. Points d'eau.
3 Analyser la situation d'intervention.	
• Décrire les faits entourant l'incendie d'un bâtiment de faible hauteur.	Caractéristiques du bâtiment. Affectation du bâtiment. Évolution de l'incendie.
• Établir des probabilités d'intervention.	Risques pour les personnes et pour les biens. Outils nécessaires pour déterminer les priorités d'intervention : SERPEC, etc.
4 Organiser son travail.	
• Distinguer les composantes d'un plan d'opérations.	Secteurs géographiques. Secteurs fonctionnels. Périmètres de sécurité. Tactiques d'intervention.
• Interpréter un plan d'opérations.	Concept de ventilation-attaque. Méthodes d'intervention.
• Distinguer des tactiques d'intervention.	Tactiques d'intervention : - ventilation naturelle; - ventilation forcée; - attaques directe et indirecte.
• Sélectionner le matériel d'extinction et l'outillage en fonction de la tactique d'intervention commandée.	Méthode défensive aux fins de protection du bâtiment. Critères de sélection du matériel d'extinction. Lance de premier secours. Ventilation du toit 4 x 4. Ventilation hydrodynamique. Méthode du point d'eau et du point d'attaque. Types de sauvetages.

5 Effectuer les opérations.

• Utiliser des extincteurs portatifs.	Extincteur à eau, extincteur à CO_2, extincteur à mousse, extincteur à poudre chimique, classe K.
• Installer une ventilation naturelle.	Méthodes horizontale et verticale.
• Fermer les services publics.	Électricité, gaz et eau.
• Utiliser des jets de protection et d'attaque.	Méthode d'attaque directe et méthode d'attaque indirecte. Technique d'application de l'eau.

Matières dangereuses – opérations	Code :	437383

Module 9 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en présence de matières dangereuses.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, de l'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • À l'aide d'un véhicule incendie. • À l'aide de l'équipement de communication. • À l'aide de documentation spécialisée. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • En collaboration. • En cas de déversement de substances solides ou liquides, de fuite de gaz ou d'un incendie impliquant du gaz naturel ou du gaz propane.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre un appel.	• Utilisation appropriée de l'équipement de radiocommunication. • Utilisation appropriée des techniques et des codes de radiocommunication. • Établissement efficace des priorités au regard des communications. • Utilisation rationnelle des ondes. • Interprétation juste des messages. • Identification précise des indices utiles à l'intervention.
2 Se rendre sur le lieu d'intervention.	• Définition juste de l'itinéraire. • Conduite sécuritaire du véhicule incendie. • Positionnement adéquat du véhicule incendie.
3 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance précise des risques pour les personnes et pour les biens. • Évaluation juste de la direction des vents. • Prise en compte des caractéristiques et des effets des matières dangereuses en cause.

4 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Préparation correcte de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations. • Respect des secteurs opérationnels.
5 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Établissement conforme des périmètres de sécurité. • Établissement conforme des zones de travail et des secteurs opérationnels. • Utilisation appropriée de l'équipement. • Respect des limites de sa tenue et de son équipement de protection individuelle. • Application correcte de l'agent extincteur.
6 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Inspection minutieuse de l'équipement utilisé. • Décontamination adéquate de l'équipement utilisé. • Respect du plan de rangement.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect du processus d'intervention. • Respect de son rôle au sein de l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Prendre un appel.

- Reconnaître les étapes du processus d'intervention en présence de matières dangereuses.

• Distinguer des indices permettant d'identifier les matières dangereuses en cause.	Systèmes d'identification des matières dangereuses : Transports Canada, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), NFPA. Identification de matières dangereuses à partir de contenants.
2 Se rendre sur le lieu d'intervention.	
• Déterminer le périmètre d'isolement initial.	Consultation d'un guide d'urgence sur les matières dangereuses publié par Transports Canada, soit CANUTEC.
• Reconnaître l'importance de prendre en compte les conditions géographiques et climatiques au moment du positionnement du véhicule.	
• Appliquer des méthodes d'approche sécuritaires en présence de matières dangereuses.	Positionnement du véhicule en fonction des dangers potentiels.
3 Analyser la situation d'intervention.	
• Interpréter la documentation spécialisée sur les matières dangereuses.	Fiche signalétique.
• Interpréter un plan d'opérations pour une intervention en présence de matières dangereuses.	Secteurs géographiques, secteurs fonctionnels, périmètres de sécurité et tactiques d'intervention.
4 Organiser son travail.	
• Reconnaître les limites de sa tenue, de ses vêtements et de son équipement de protection individuelle.	Vêtements de classe A, B, C et D. Tenue intégrale et matières dangereuses.
• Préparer les instruments de détection et de mesure, l'équipement de colmatage et d'endiguement ainsi que l'équipement de décontamination.	Instruments de détection et de mesure : papiers de détection et de mesure, détecteurs de gaz et explosimètres. Techniques de calibrage. Équipement de décontamination : solutions de décontamination.
5 Effectuer les opérations.	
• Utiliser des instruments de détection et de mesure.	
• Utiliser l'équipement de colmatage et d'endiguement.	
• Utiliser l'équipement de décontamination.	

• Colmater une fuite.	Techniques à utiliser pour un réseau d'égout. Techniques de colmatage des récipients, des réservoirs et des citernes.
• Endiguer une fuite.	
• Préparer un site de décontamination.	Étapes de décontamination. Bassin de décontamination. Équipement de décontamination.
• Compléter l'extinction d'un feu d'hydrocarbure.	Types d'émulsifiants. Techniques d'application de la mousse.
• Décontaminer les personnes.	Techniques de décontamination. Contrôle de la décontamination : utilisation du tuyau d'arrosage, récupération des eaux usées.

6 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.

• Nettoyer l'équipement.	Protocole de disposition. Nettoyage et décontamination.

Protection et déblai	Code :	437392

Module 10 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Assurer la protection et le déblai des lieux.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, d'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À partir de directives.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Protéger des biens contre des dégâts d'eau.	• Sélection des techniques et de l'équipement de protection appropriés. • Évaluation juste des dommages évitables. • Évacuation efficace de l'eau.
2 Évacuer la fumée d'un bâtiment.	• Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Détermination de la méthode de ventilation appropriée.
3 Effectuer des opérations de déblai et de surveillance.	• Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Disposition correcte des débris. • Respect du périmètre de sécurité.
4 Protéger les indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie.	• Détermination précise des indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie. • Protection appropriée.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Respect des limites de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Protéger des biens contre des dégâts d'eau.

• Distinguer les opérations de protection à effectuer en cours d'intervention.	Responsabilité du pompier ou de la pompière en matière de protection et de déblai. Éthique.
• Recouvrir des biens meubles.	Aménagement préalable des biens meubles. Capacité du bâtiment versus charges vives à déplacer.
• Évacuer l'eau d'un bâtiment.	Utilisation d'une pompe submersible. Fabrication d'une chute et d'un bassin de retenue.
• Utiliser un équipement d'obturation pour une tête d'extincteur automatique.	Composants et utilité de l'équipement. Procédure de remise en fonction.

2 Évacuer la fumée d'un bâtiment.

• Appliquer des méthodes de ventilation.	Ventilation naturelle et ventilation forcée.
• Distinguer les appareils de ventilation forcée.	Éjecteur électrique. Mode d'installation.
• Déterminer les ouvertures à faire pour évacuer la fumée du bâtiment.	

3 Effectuer des opérations de déblai et de surveillance.

• Caractériser un système d'extinction automatique à eau.	
• Utiliser l'outillage aux fins de déblai.	Outils manuels, outils électriques et éclairage.
• Déterminer les ouvertures à obstruer à la suite de l'extinction.	Types d'ouvertures à obstruer.
• Obstruer les ouvertures.	Matériaux et équipement.
• Appliquer des méthodes d'évacuation de débris.	Techniques opérationnelles, utilisation des ouvertures et périmètre de sécurité.

4 Protéger les indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie.

- Distinguer les indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie.

  Indices : carbonisation et bandeaux de fumée.
  Indices à repérer dès l'arrivée sur les lieux.

- Reconnaître les moyens de protéger et de préserver les indices utiles à l'établissement de la cause de l'incendie.

Bâtiment de faible hauteur attaché et bâtiment de grande superficie	Code :	437402

Module 11 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment de faible hauteur attaché et pour un bâtiment de grande superficie.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, d'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • À l'aide d'un véhicule incendie. • À l'aide du Code de la sécurité routière. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • À partir d'un système de commandement. • En collaboration. • Pour des bâtiments de quatre étages ou moins. • En situation d'urgence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se rendre sur le lieu d'intervention.	• Définition juste de l'itinéraire. • Conduite sécuritaire du véhicule incendie. • Repérage visuel des points d'eau. • Positionnement adéquat du véhicule incendie.
2 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance précise des risques pour les personnes et pour les biens. • Prise en compte des caractéristiques du bâtiment. • Prise en compte de l'évolution de l'incendie.
3 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Repérage visuel des ouvertures naturelles et des mécanismes d'autoprotection du bâtiment. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Préparation correcte de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations.

4 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Installation conforme des jets de protection et d'attaque et de jets vers le toit. • Application correcte de l'agent extincteur. • Méthode d'attaque conforme. • Respect du plan d'opérations. • Exploration judicieuse de la structure du bâtiment. • Résolution efficace de problèmes de protection et de déblai. *Et pour l'ensemble de la compétence :* • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect du processus d'intervention. • Respect de son rôle au sein de l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Se rendre sur le lieu d'intervention.	
• Distinguer des méthodes de positionnement d'une autopompe.	Positionnement impliquant plusieurs véhicules par rapport à un bâtiment attaché. Positionnement par rapport à un bâtiment de grande superficie muni d'un système d'autoprotection à eau. Périmètres de sécurité.
2 Analyser la situation d'intervention.	
• Décrire les faits entourant l'incendie d'un bâtiment de faible hauteur attaché ou d'un bâtiment de grande superficie.	Évolution de l'incendie dans les charpentes de bois attachées. Concept de cloisonnement de l'incendie. Affectation du bâtiment. Charge calorifique.
3 Organiser son travail.	
• Interpréter un plan d'opérations.	Secteurs fonctionnels et géographiques : bâtiment attaché et bâtiment de grande superficie.
• Reconnaître l'importance d'un système de commandement.	Caractéristiques et utilité d'un système de commandement. Chaîne de commandement. Niveaux décisionnels.

• Distinguer des tactiques d'intervention.	Tactiques d'intervention : « faire la boîte »; appliquer une méthode défensive aux fins de protection du bâtiment; enrayer la propagation de l'incendie sur le toit; installer une ventilation par pression positive
• Sélectionner l'agent extincteur et l'outillage en fonction de la tactique d'intervention commandée.	Méthode du point d'eau et du point d'attaque. Tranchée de ventilation. Matériel de détection. Éjecteurs de fumée mécaniques.

4 Effectuer les opérations.

• Utiliser des ouvertures naturelles pour les opérations de ventilation du toit.	Solins, séparations coupe-feu, puits de lumière, ventilation vide sous-toiture.
• Utiliser des jets puissants.	Protection de bâtiment. Méthode défensive.
• Installer une ventilation par pression positive.	Ouvertures et ventilateur.
• Reconnaître l'importance d'utiliser la mousse de classe A.	Caractéristiques et qualités. Opérations d'extinction. Opérations de protection et de déblai.
• Installer des jets vers le toit.	Disposition de l'équipement. Dangers inhérents à l'installation.
• Utiliser des canalisations d'incendie.	Classes 1 et 3.

Équipement à haut débit	Code :	437413

Module 12 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer l'installation et l'alimentation en eau d'équipement à haut débit.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'une autopompe. • À l'aide de normes. • Avec de l'équipement incendie à haut débit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Préparer l'équipement à haut débit.	• Respect de la séquence de montage de l'équipement. • Installation adéquate de l'équipement.
2 Effectuer des manœuvres d'alimentation en eau.	• Respect de la séquence d'approvisionnement en eau. • Respect de la séquence de transfert d'énergie propre au véhicule. • Ajustement correct des pressions initiales.
3 Ajuster les pressions pour les jets à haut débit.	• Analyse judicieuse des données relatives à la qualité d'alimentation en eau. • Calcul juste du débit à la pompe. • Utilisation appropriée du dispositif de régulation de pression. • Ajustement adéquat de l'équipement. • Utilisation conforme du robinet coupleur.
4 Effectuer la vérification et l'entretien périodiques du véhicule.	• Vérification adéquate de l'amorceur. • Vérification adéquate des composants mécaniques de la pompe. • Interprétation juste des résultats des tests de capacité de la pompe.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Manipulation soigneuse de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des limites des composants mécaniques et électroniques de l'autopompe.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Déplacement sécuritaire et conforme des personnes au cours de l'utilisation de l'équipement et de l'outillage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer l'équipement à haut débit.

• Appliquer la séquence de montage d'un canon d'incendie.	Types de canons et méthodes d'installation.
• Appliquer la séquence d'alimentation des raccords pompiers.	Méthode d'alimentation en eau d'un raccord pompier.

2 Effectuer des manœuvres d'alimentation en eau.

• Utiliser une méthode d'alimentation mécanique.	
• Utiliser une méthode d'alimentation du point d'eau et du point d'attaque.	
• Reconnaître les problèmes rencontrés au cours de la manœuvre d'alimentation en eau.	Perte de l'alimentation en eau dynamique. Perte de l'amorçage. Bris mécaniques courants.

3 Ajuster les pressions pour les jets à haut débit.

• Effectuer des calculs de perte de charge, de débit et de pression dynamique.	Loi de l'hydraulique. Formules hydrauliques.
• Distinguer les techniques d'utilisation d'une pompe à deux volutes.	Fonctionnement et composants mécaniques d'une pompe à deux volutes. Soupape de dérivation.

4 Effectuer la vérification et l'entretien périodiques du véhicule.

• Reconnaître les tâches propres au pompier ou à la pompière en matière de vérification et d'entretien du véhicule.	Limites d'intervention.
• Effectuer des tests de capacité de la pompe.	Normes. Abaque de la pompe.

Soins d'urgence	Code :	437113

Module 13 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Dispenser des soins d'urgence.	• À l'aide d'équipement spécialisé. • À l'aide de la réglementation applicable en matière de soins d'urgence. • À l'aide de protocoles. • Individuellement ou en équipe.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Procéder à l'évaluation de la situation.	• Analyse juste des risques pour les victimes, les intervenants et intervenantes. • Observation minutieuse de l'état des victimes. • Détermination juste de priorités d'intervention dans différentes situations d'urgence.
2 Choisir l'approche appropriée de soins d'urgence.	• Communication rapide de données aux services complémentaires. • Communication appropriée aux intervenants et intervenantes et aux victimes. • Choix approprié des techniques de soins d'urgence.
3 Utiliser des techniques de stabilisation des victimes.	• Respect des techniques d'asepsie. • Utilisation appropriée de l'équipement de soins d'urgence. • Utilisation appropriée des techniques de réanimation cardiorespiratoire avec le matériel d'appoint. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation. • Utilisation appropriée de méthodes de déplacement de victimes vers un endroit sécuritaire.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des consignes et du temps alloué. • Respect des protocoles. • Utilisation appropriée de l'équipement spécialisé. • Respect de la réglementation. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Procéder à l'évaluation de la situation.

• Caractériser des soins d'urgence.	Protocoles d'intervention. Importance de prodiguer des soins d'urgence : délais d'intervention, décès évitables. Réseau de la santé et système préhospitalier. Cas de mort évidente.
• Reconnaître la responsabilité et le rôle du pompier ou de la pompière en matière de soins d'urgence.	Charte des droits et libertés de la personne. Code civil. Tâches et opérations liées aux soins d'urgence. Qualités : sang-froid et précision dans les gestes.
• Reconnaître la responsabilité et le rôle des autres intervenants et intervenantes ainsi que des services complémentaires en matière de soins d'urgence.	Premier intervenant, premier répondant, techniciens ambulanciers, médecins, policiers.
• Repérer des indices permettant d'évaluer une situation impliquant une ou plusieurs victimes.	Nature de l'accident. Observation des lieux.
• Distinguer des stratégies d'intervention et des principes d'organisation.	Notion de triage : méthode « Start ». Évaluation et codification des victimes. Établissement de liens entre l'état des victimes, les priorités d'intervention et les protocoles. Sinistre versus événement impliquant des victimes multiples.
• Reconnaître des priorités d'intervention.	Intervention efficace : une victime, plusieurs victimes ou sinistre. Sécurité de l'espace de travail.

2 Choisir l'approche appropriée pour ce qui est des soins d'urgence.

• Catégoriser des types de risques.	Risques potentiels : explosion, incendie, électrocution, effondrement, glissement de terrain, noyade ou accident (débris, véhicule en déséquilibre). Absence de risque. Risques contrôlables. Risques incontrôlables.
• Catégoriser des renseignements à communiquer aux autres intervenants et intervenantes de même qu'aux services complémentaires.	Collecte de données : évaluation de la victime et cinétique des accidents.

• Distinguer des techniques de réanimation cardiorespiratoire.	Actions à prendre en cas d'urgence cardiaque : crise cardiaque, douleur thoracique ou arrêt cardiaque.
• Distinguer des techniques de contrôle d'hémorragie et de stabilisation de fractures.	Types de plaies, types d'hémorragies et complications.
• Reconnaître des problèmes d'urgence médicale et d'urgence vitale.	Manifestations cliniques : accouchement, convulsions, difficultés respiratoires, douleur thoracique, intoxication, perte de conscience et réactions allergiques.

3 Utiliser des techniques de stabilisation des victimes.

• Reconnaître l'importance des techniques d'asepsie.	Gants de latex, lunettes, protecteur facial, masque facial et tablier. Risques associés aux soins d'urgence : infections, bactéries et virus.
• Utiliser l'équipement de stabilisation de victimes.	Matériel d'appoint : canules, masque de poche, masque à oxygène, masque à concentration, lunettes nasales, appareils à aspiration.
• Appliquer des protocoles d'intervention.	
• Déplacer des victimes.	Présence de risques de blessures à la tête ou à la colonne : tournage en bloc, déplacement au sol, sortie d'urgence d'un véhicule, déplacement d'urgence dans un lieu exigu.

Bâtiment à haute densité de population	Code :	437422

Module 14 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Intervenir dans un bâtiment à haute densité de population.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, d'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • À l'aide d'un véhicule incendie. • À l'aide du Code de la sécurité routière. • À l'aide de l'équipement de communication. • À l'aide de mesures d'évacuation et d'un plan de recherche. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • En collaboration. • À partir d'un système de commandement. • Dans un bâtiment à haute densité de population ou un tunnel. • En présence d'équipement électrique sous tension. • En situation d'urgence.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance juste des risques pour les personnes et pour les biens. • Prise en compte des caractéristiques du bâtiment. • Prise en compte de l'évolution de l'incendie. • Repérage visuel des mécanismes d'autoprotection du bâtiment. • Anticipation des risques inhérents aux installations électriques sous tension.
2 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations. • Plan de recherche adéquat. • Planification des mesures obligatoires en présence d'équipement électrique sous tension.

3 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Utilisation appropriée de l'équipement et des mécanismes d'autoprotection du bâtiment. • Application correcte de l'agent extincteur. • Méthode d'attaque conforme. • Respect des plans d'opérations et des plans de recherche. • Exploration judicieuse de la structure du bâtiment. • Résolution efficace de problèmes de protection et de déblai. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation de victimes. *Et pour l'ensemble de la compétence :* • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect du processus d'intervention. • Respect de son rôle au sein de l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Analyser la situation d'intervention.

• Se soucier du positionnement sécuritaire du véhicule.	Positionnement du véhicule par rapport à des installations électriques sous tension. Périmètres de sécurité.
• Décrire les faits entourant l'évacuation du bâtiment ou du tunnel.	Affectation du bâtiment selon le Code national du bâtiment. Éléments de sécurité : moyens d'évacuation, accès à l'issue ou aux issues.
• Décrire les faits entourant une intervention relative à une installation électrique sous tension.	Types d'installations de distribution électrique. Types d'installations de transformation électrique. Équipement à moyenne ou à haute tension.

2 Organiser son travail.

• Interpréter un plan d'évacuation.	Tâches des occupants et des occupantes. Lieux de rassemblement. Plans d'étage. Rôle et responsabilités du service d'incendie. Aménagement d'une aire de repos. Secteur de triage.

• Interpréter un plan d'opérations.	
• Distinguer des tactiques d'intervention.	Méthode de recherche propre aux bâtiments à haute densité de population. Méthode d'évacuation de bâtiments à haute densité de population.
• Distinguer des systèmes de protection incendie fixes.	Système Halon, système fixe à poudre et système fixe à CO_2.
3 Effectuer les opérations.	
• Distinguer des méthodes de recherche.	Méthode propre aux bâtiments équipés de cloisons amovibles. Méthode propre aux bâtiments à grande surface. Méthode propre aux bâtiments équipés de sièges fixes. Méthode propre aux bâtiments avec étagères. Méthode propre aux bâtiments à plusieurs locaux. Méthode propre aux bâtiments de grande hauteur.
• Appliquer la méthode de ventilation d'un trou d'homme.	Équipement électrique sous tension. Lecture de gaz toxiques. Mode d'installation d'un ventilateur.
• Utiliser un système de communication fixe.	Téléphone pompier et système de communication phonique.
• Utiliser l'équipement technique d'un tunnel.	Canalisation d'incendie, échelle et système de ventilation.

Véhicules d'élévation	Code :	437433

Module 15 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Manœuvrer un véhicule d'élévation.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide de normes. • Pour tout type de véhicule d'élévation. • En situation d'intervention ou de sauvetage. • En caserne.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Assurer l'intégrité du véhicule d'élévation.	• Application systématique de la procédure de vérification. • Respect des techniques de vérification et d'entretien. • Respect de ses limites d'intervention. • Signalements appropriés.
2 Positionner le véhicule d'élévation.	• Analyse judicieuse de la situation. • Prise en compte des caractéristiques et de l'état du terrain. • Réalisation adéquate de la séquence d'immobilisation. • Réalisation adéquate de la séquence d'engagement de l'équipement d'élévation.
3 Stabiliser le véhicule d'élévation.	• Choix de la méthode de stabilisation appropriée. • Réalisation adéquate de la séquence de stabilisation.
4 Manœuvrer l'équipement d'élévation.	• Exécution de la manœuvre appropriée. • Exécution conforme de la manœuvre.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Manifestation de diligence. • Manipulation soigneuse de l'équipement. • Respect des limites du véhicule. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Assurer l'intégrité du véhicule d'élévation.

• Distinguer les composants de transfert d'énergie.	Transmission auxiliaire versus prise de pouvoir auxiliaire.
• Distinguer les composants de stabilisation.	Types de vérins. Mécanismes de sûreté.
• Distinguer les composants de l'équipement d'élévation.	Types d'échelles aériennes. Types de plates-formes élévatrices. Véhicule hybride d'élévation. Mécanismes de levage. Mécanismes de sûreté.
• Distinguer les composants du système hydraulique.	Circuit hydraulique : composants pour la stabilisation du véhicule et composants pour le déploiement de l'équipement. Soupapes de sûreté. Équipement de dépannage.
• Appliquer la procédure et les techniques de vérification d'un véhicule d'élévation.	Vérification des composants hydrauliques. Vérification de l'équipement de stabilisation et d'élévation.
• Effectuer des correctifs mineurs.	

2 Positionner le véhicule d'élévation.

• Analyser l'incidence du positionnement du véhicule sur la manœuvre à exécuter.	Situation de travail sur le toit. Situation de sauvetage.
• Appliquer la séquence de transfert d'énergie du véhicule à l'équipement de stabilisation et d'élévation.	
• Reconnaître les mesures de sécurité à prendre au moment du positionnement du véhicule.	

3 Stabiliser le véhicule d'élévation.

• Déterminer la séquence de stabilisation en fonction du type de vérin.	Vérins en A, en H, en arc et en X.
• Reconnaître les mesures de sécurité à prendre au moment de la stabilisation du véhicule.	

Véhicules d'élévation	Code :	437433

4 Manœuvrer l'équipement d'élévation.

• Faire fonctionner l'équipement d'élévation.	Échelles aériennes. Plates-formes élévatrices. Tours d'eau.
• Distinguer les séquences d'opérations de l'équipement d'élévation.	Séquence permettant d'accéder à un toit. Séquence permettant d'accéder à un balcon. Séquence permettant d'accéder à des fenêtres. Reploiement, rotation et abaissement.
• Reconnaître les mesures de sécurité à prendre au moment du positionnement de l'équipement d'élévation.	
• Travailler en situation de dépannage.	Système électrique et système manuel.

Vie en caserne	Code : 437442

Module 16 Durée 30 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard de la vie en caserne.

Éléments de la compétence

- Connaître les principes de base de la communication interpersonnelle.
- Connaître des phénomènes liés à la dynamique de groupe et au travail d'équipe.
- Connaître les symptômes et les effets du stress inhérent à la vie en caserne.
- Utiliser des stratégies de résolution de conflits.
- Mesurer sa capacité à modifier son comportement et à s'adapter en fonction des situations de la vie en caserne.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les principes de base de la communication interpersonnelle.
- S'informer sur les symptômes et les effets du stress inhérent à la vie en caserne.
- S'informer sur les techniques de gestion de conflits.

Phase de réalisation

- Expérimenter des situations de vie en caserne.
- Expérimenter des stratégies de résolution de conflits.
- Reconnaître ses réactions à l'égard de la différence et de la diversité des personnalités.
- Discuter de l'importance de s'adapter sur le plan des attitudes.
- Identifier des moyens de s'adapter sur le plan des attitudes.
- À partir de mises en situation diverses, se prononcer sur les attitudes à privilégier et les stratégies de résolution de conflits à appliquer.

Phase de synthèse

- Produire un rapport faisant état de liens entre la qualité de vie en caserne et la qualité du travail d'équipe.

Conditions d'encadrement

- Assurer la disponibilité de la documentation spécialisée.
- Utiliser des mises en situation et des jeux de rôle représentatifs d'activités du travail ou de la vie professionnelle des pompiers et pompières.
- Fournir aux élèves des moyens d'expérimenter des stratégies de résolution de conflits.
- Favoriser la participation optimale de chaque élève.
- Amener les élèves à s'exprimer sur les attitudes à privilégier en caserne.

Vie en caserne	Code : 437442

Critères de participation

Phase d'information

- Effectue une analyse rigoureuse de la documentation.
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Examine ses réactions à l'égard des expériences de vie en caserne.
- Participe aux mises en situation en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- S'exprime sur les moyens que le pompier ou la pompière doit prendre en vue de prévenir les situations problématiques en caserne.

Phase de synthèse

- Participe aux discussions en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- Analyse des mises en situation.
- Produit un rapport.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Être réceptif ou réceptive à l'information sur la communication interpersonnelle.	Importance de la communication en milieu de travail. Caractère rationnel et caractère affectif d'un message. Messages verbaux et non verbaux. Obstacles à la communication. Situations normales versus situations problématiques.
• Être réceptif ou réceptive à l'information sur la dynamique de groupe.	Résistances individuelles. Leadership, collaboration, compétition, cohésion, conflit, consensus et rapports d'influence.

Phase de réalisation

• Anticiper sa démarche personnelle d'insertion dans une équipe de travail.	Différences entre la perception et la réalité de la vie en caserne. Sources de stress inhérentes à la vie en caserne. Phases d'adaptation. Perception du rapport temps-performance de travail.

• Prendre conscience des réactions qui peuvent se déclencher chez soi ou chez un ou une collègue en caserne.	Comportements attendus versus comportements manifestes.
• Identifier des éléments pouvant affecter sa motivation au travail dans un contexte de vie en caserne.	Types de motivation : intrinsèque et extrinsèque. Climat et rendement. Moyens de maintenir ou d'accroître sa motivation.
• Reconnaître l'importance de contribuer au maintien de relations de qualité entre les membres de son équipe de travail.	Attitudes conformes aux stratégies de résolution de conflits. Abstraction manifeste de conflits entre d'autres collègues.
Phase de synthèse	
• Identifier des moyens concrets d'adapter son approche selon les personnes et les situations.	
• Faire un bilan personnel.	Résumé des forces qui faciliteront la communication et des faiblesses qu'il faudra pallier. Résumé de ses besoins actuels et futurs.

Santé physique	Code :	437455

Module 17 Durée 75 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à sa santé physique.

Éléments de la compétence

- Se définir des objectifs personnels en matière d'entraînement physique.
- Entreprendre un programme d'entraînement physique.
- Connaître les mesures concrètes à prendre pour prévenir les blessures au dos et aux articulations.
- Connaître les symptômes et les effets physiques se manifestant avant, pendant et après une intervention.
- Reconnaître l'importance de contrôler son poids.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les techniques de conditionnement physique utiles à l'exercice des tâches du métier.
- S'informer sur les symptômes physiques se manifestant avant, pendant et après une intervention.
- S'informer sur les facteurs qui influent sur les blessures au dos et aux articulations.
- S'informer sur les différents types d'entraînement en matière de conditionnement physique.
- Établir des liens entre la prévention des atteintes à sa santé physique et la prévention des atteintes à sa santé psychologique.

Phase de réalisation

- Prendre conscience de sa condition physique.
- Identifier des moyens concrets d'améliorer sa condition physique à court, à moyen et à long terme.
- Expérimenter des techniques de conditionnement physique.
- Expérimenter des techniques de relâchement musculaire et de relaxation.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses activités physiques et de ses observations sur l'évolution de sa condition physique.

Phase de synthèse

- Présenter des moyens de maintenir son engagement à long terme dans un programme d'entraînement personnel.
- Remplir sa fiche d'entraînement.

Santé physique	Code :	437455

Conditions d'encadrement

- Assurer la disponibilité de la documentation spécialisée.
- Utiliser des mises en situation représentatives d'activités du travail ou de la vie professionnelle des pompiers et pompières.
- Assurer l'encadrement de l'élève.
- Favoriser la participation optimale de l'élève.
- Encourager la fréquence d'entraînement de l'élève.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les documents mis à sa disposition.
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Évalue sa condition physique.

Phase de réalisation

- Établit son programme et ses objectifs personnels d'entraînement.
- Reconnaît les standards représentatifs du marché du travail.
- Participe aux activités.
- S'exprime sur les moyens que doit prendre un pompier ou une pompière en vue de prévenir les atteintes à sa santé physique.

Phase de synthèse

- Réévalue sa condition physique.
- Atteste l'atteinte de ses objectifs personnels d'entraînement.
- Participe aux discussions en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- Présente un résumé de sa fiche d'entraînement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Être réceptif ou réceptive à l'information générale portant sur le conditionnement physique et l'entraînement.	Blessures fréquentes et causes de mortalité. Exigences physiques propres à la profession : chaleur excessive, stress et tâches fréquentes. Capacité cardiovasculaire et groupes musculaires sollicités dans l'entraînement. Effets d'un conditionnement physique déficient. Effets de l'entraînement et adaptation de l'organisme. Besoins nutritifs avant et après l'entraînement.
• Distinguer les cinq déterminants de la condition physique.	Système de transport de l'oxygène. Force, endurance et souplesse musculaires. Faible pourcentage de graisse. Qualité de la posture. Capacité de relâchement et de relaxation.
• Distinguer des mesures de contrôle du poids.	Poids santé. Habitudes alimentaires. Indices de masse corporelle et de masse musculaire. Rôle du cholestérol.
• Distinguer des blessures au dos ainsi qu'aux membres supérieurs et inférieurs.	Blessures tendineuses et musculaires. Phases des blessures : aiguë (0-24 h), subaiguë (24-48 h), tardive (plus de 48 h). Phase de guérison du tissu.
• Passer des tests.	Test de course navette, test de parcours de pompier, traction à la barre, *bench*, flexion de jambes, développé-couché, test de flexibilité, test des abdominaux, etc. Préévaluation.

Phase de réalisation

• Reconnaître l'importance des techniques de prévention de blessures au dos et aux articulations et expérimenter ces techniques.	Anatomie du dos, mécanique du dos à l'effort et accidents lombaires. Exercices de renforcement et de relâchement. Importance de la bonne posture. Premiers soins : blessures aux tendons et aux muscles.
• Reconnaître l'importance des techniques d'entraînement musculaire et expérimenter ces techniques.	Force et endurance musculaires. Principes généraux et systèmes d'entraînement. Mesures de protection contre les blessures musculo-squelettiques liées à l'entraînement.

Santé physique	Code :	437455

• Reconnaître l'importance des techniques de relâchement musculaire et de relaxation et expérimenter ces techniques.	Reconnaissance des tensions musculaires. Types de respiration : abdominale, thoracique, diaphragmatique. Importance du contrôle de la respiration. Méthodes de relaxation et phases de l'entraînement à la relaxation. Stress, épuisement et comportement.
• Reconnaître l'importance des techniques de développement du système de transport de l'oxygène et expérimenter ces techniques.	Systèmes de production de l'énergie : aérobie et anaérobie. Course à pied : éléments biomécaniques utilisés, bonne technique, mesures de protection contre les blessures musculo-squelettiques. Absorption maximale d'oxygène : principes de base pour l'entraînement (surcompensation, alternance, progression, spécificité, traînabilité).
• Reconnaître l'importance du fait de profiter de toute les occasions de s'entraîner.	
• Remplir une fiche d'entraînement personnalisée.	Phase d'un programme d'entraînement.
• Se soucier d'améliorer sa performance aux tests.	Prétest : comparaison de résultats aux tests.
Phase de synthèse	
• Reconnaître l'incidence du développement des capacités cardiovasculaires et des groupes musculaires sur l'endurance et la performance au travail.	
• Reconnaître l'importance de l'accroissement de sa résistance physique et du contrôle de son poids.	
• Reconnaître l'importance de l'atteinte de ses objectifs personnels.	Comparaison de résultats aux tests.
• Faire un bilan.	Résumé des forces qui faciliteront la prévention des atteintes à sa santé physique et des faiblesses qu'il faudra pallier. Résumé de ses besoins actuels et futurs.

Méthodes d'alimentation avancées	Code :	437462

Module 18 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Assurer l'installation et l'alimentation en eau d'un véhicule incendie à un autre.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies.
- À l'aide de pompes portatives.
- À l'aide de plusieurs véhicules et de deux autopompes.
- À l'aide de normes.
- À l'aide d'un abaque présentant les pertes de charge.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Effectuer des manœuvres d'alimentation en eau d'une autopompe à une autre.	• Respect de la séquence d'approvisionnement en eau. • Respect de la séquence de transfert d'énergie propre au véhicule. • Ajustement correct des pressions initiales.
2 Effectuer des manœuvres de suralimentation en eau.	• Manipulation conforme des tuyaux. • Respect de la séquence d'établissement des tuyaux. • Ajustement correct des pressions. • Communication efficace entre opérateurs et opératrices.
3 Utiliser l'équipement à haut débit.	• Préparation adéquate de l'équipement. • Déplacement sécuritaire et conforme des personnes en cours d'utilisation.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage. • Manipulation soigneuse de l'équipement et de l'outillage. • Vérification et remise en fonction conformes de l'équipement. • Respect des limites des composants mécaniques et électroniques des véhicules. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Effectuer des manœuvres d'alimentation en eau d'une autopompe à une autre.

- Reconnaître le rôle d'un opérateur ou d'une opératrice d'autopompe.
  - Manœuvres pour plusieurs autopompes.
  - Particularités de ce type de manœuvres.
- Utiliser des méthodes d'alimentation en eau pour plus d'une autopompe.
  - Arrivée simultanée d'autopompes.
  - Pompage à relais.

2 Effectuer des manœuvres de suralimentation en eau.

- Utiliser des méthodes de suralimentation en eau.
  - Méthode « semi-pro ».
  - Méthode « pro ».
- Analyser l'incidence des pressions de refoulement sur le rendement de l'autopompe.
  - Calcul de pressions à la pompe.
- Établir des communications radio entre opérateurs et opératrices.
  - Échange d'information sur les pressions de refoulement, les pressions résiduelles et les révolutions par minute des moteurs d'autopompe.

3 Utiliser l'équipement à haut débit.

- Appliquer la séquence de montage d'une lance d'échelle fixe ou amovible.
- Assurer l'alimentation en eau d'un véhicule d'élévation pourvu d'une colonne d'eau fixe.

Activités de prévention	Code :	437475

Module 19 Durée 75 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Réaliser des activités de prévention.	• À l'aide de la réglementation et des normes en vigueur. • À l'aide de formulaires, de rapports et de croquis. • Pour un logement, une école ou un édifice nécessitant un plan d'intervention.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Effectuer des visites de prévention.	• Méthodes d'inspection conformes. • Repérage d'anomalies en matière de sécurité incendie. • Justesse et pertinence de l'information transmise. • Démonstrations appropriées aux occupants et aux occupantes. • Souci manifeste de courtoisie.
2 Formuler des avis en matière de protection incendie résidentielle.	• Pertinence des avis quant à la protection requise de même qu'à la localisation et à l'installation d'avertisseurs et d'extincteurs. • Pertinence des mesures correctives suggérées. • Vulgarisation et clarté de l'information transmise. • Utilisation des formulaires appropriés.
3 Repérer et signaler des situations problématiques en matière de sécurité incendie.	• Pertinence du repérage. • Description juste et précise du problème constaté. • Signalements appropriés.
4 Recueillir et consigner des données relatives à un plan d'intervention.	• Planification efficace de la collecte de données. • Collecte exhaustive des données. • Croquis précis des lieux. • Utilisation des documents appropriés. • Consignation minutieuse des données.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Prise en compte des caractéristiques physiques de bâtiment. • Souci manifeste d'éthique professionnelle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Effectuer des visites de prévention.

• Reconnaître le rôle et les tâches du pompier ou de la pompière en matière de sécurité incendie résidentielle.	Méthode d'inspection résidentielle privilégiée par le ministère des Affaires municipales et des Régions.
• Se soucier d'adopter une approche client.	
• Distinguer les normes applicables à la sécurité incendie résidentielle.	Normes relatives aux systèmes de chauffage, aux panneaux électriques et aux appareils électriques. Normes relatives à l'équipement de protection incendie : avertisseur de fumée, avertisseur de monoxyde de carbone, extincteur portatif.
• Repérer des anomalies au regard de l'évacuation d'une résidence.	Concepts d'issue et de moyen d'évacuation. Règles : aménagement des moyens d'évacuation fixes, aménagement des moyens d'évacuation temporaires, dégagement des issues et des moyens d'évacuation.
• Repérer des anomalies au regard de la sécurité incendie d'une résidence.	Risques acceptables versus risques inacceptables. Déchets combustibles, liquides inflammables, matières dangereuses et installations techniques pour ce qui est des graisses à cuisson.

2 Formuler des avis en matière de protection incendie résidentielle.

- Remplir un formulaire d'inspection.
- Rédiger des notes.

3 Repérer et signaler des situations problématiques en matière de sécurité incendie.

• Catégoriser les types de dangers.	Dangers pour les personnes, pour les biens de même que pour les pompiers et pompières.

4 Recueillir et consigner des données relatives à un plan d'intervention.

• Interpréter un plan d'intervention.	Utilité et caractéristiques d'un plan d'intervention. Composantes d'un plan d'intervention : éléments structuraux, moyens d'évacuation, équipement mécanique, équipement d'autoprotection, équipement d'alarme incendie.
• Catégoriser des types de plans d'intervention.	Norme NFPA 1620.
• Distinguer les formulaires utilisés aux fins de l'élaboration d'un plan d'intervention.	Croquis et plan d'implantation.

Santé psychologique	Code :	437482

Module 20 Durée 30 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à sa santé psychologique.

Éléments de la compétence

- Connaître des techniques de gestion du stress.
- Connaître les symptômes et les effets du stress se manifestant après une intervention.
- Connaître les symptômes et les effets du stress inhérents au contact avec des victimes.
- Connaître des techniques de récupération émotionnelle.
- Reconnaître l'importance pour un pompier ou une pompière de prendre des moyens pour prévenir les atteintes à sa santé psychologique.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les facteurs qui influent sur les réactions émotionnelles.
- S'informer sur les symptômes du stress se manifestant avant, pendant et après une intervention.
- S'informer sur les moyens de gestion du stress applicables avant, pendant et après une intervention.
- S'informer sur les réactions psychologiques et physiologiques observables chez les victimes.
- S'informer sur les différents types de soutien psychologique.
- Établir des liens entre la prévention des atteintes à sa santé psychologique et la prévention des atteintes à sa santé physique.

Phase de réalisation

- Participer à des jeux de rôle et à des mises en situation.
- Expérimenter des techniques de verbalisation en petit groupe.
- Discuter de l'importance de parler des incidents.
- Reconnaître ses états émotifs.
- Expérimenter des techniques de relaxation.

Phase de synthèse

- Produire un rapport faisant état d'attitudes à privilégier et de techniques de récupération émotionnelles à appliquer.

Santé psychologique	Code :	437482

Conditions d'encadrement

- Assurer la disponibilité de la documentation spécialisée.
- Utiliser des jeux de rôle et des mises en situation représentatives.
- Favoriser la participation optimale de chaque élève.
- Amener les élèves à s'exprimer sur leurs propres attitudes et sur les attitudes à privilégier.
- Fournir aux élèves les moyens d'expérimenter des techniques de relaxation.
- Fournir aux élèves les moyens d'expérimenter des techniques de récupération émotionnelle.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les documents mis à sa disposition.
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Examine ses réactions à l'égard de ses expériences de vie et de travail.
- Participe aux discussions en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- S'exprime sur les moyens qu'il entend prendre en vue de prévenir les atteintes à sa santé psychologique.

Phase de synthèse

- Participe aux discussions en manifestant de l'intérêt pour les sujets traités.
- Produit un rapport.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Être réceptif ou réceptive à l'information sur le stress.	Sources de stress. Signes physiques et symptômes psychologiques du stress. Types de stress : stimulateur et inhibiteur.
• Être réceptif ou réceptive à l'information sur les sources de stress liées au travail du pompier ou de la pompière.	Types de sinistres : incendies, accidents d'automobile, sauvetages divers. Situations normales versus situations traumatisantes.
• Distinguer les rôles des divers intervenants et intervenantes en ce qui concerne les mesures d'urgence.	Personnes affectées au triage des victimes sur les lieux d'un sinistre. Personnes susceptibles d'intervenir de façon directe dans les premières heures d'une situation d'urgence en matière de santé publique.
• Être réceptif ou réceptive à l'information relative aux victimes.	Caractéristiques des victimes d'une situation d'urgence et concept d'empathie.

Phase de réalisation

- Reconnaître des sources de stress propres à chaque étape du processus d'intervention d'urgence.

- Se sensibiliser aux réactions qui peuvent être déclenchées chez soi ou chez une victime.

Réactions physiques et psychologiques.

Phase de synthèse

- Reconnaître l'importance d'accroître sa résistance au stress.

- Faire un bilan personnel.

Résumé des forces qui faciliteront la prévention des atteintes à sa santé psychologique et des faiblesses qu'il faudra pallier.
Résumé de ses besoins actuels et futurs.

Sauvetage vertical	Code :	437494

Module 21 Durée 60 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer un sauvetage vertical.	• À l'aide d'outillage et d'équipement de sauvetage spécialisés. • À l'aide de normes. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • Individuellement ou en équipe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser la situation de sauvetage.	• Repérage visuel des éléments ou des indices utiles. • Prise en compte des caractéristiques du lieu de sauvetage. • Prise en compte des dangers et des risques effectifs. • Analyse juste de la situation.
2 Organiser son travail.	• Interprétation juste du plan d'opérations. • Sélection judicieuse et préparation correcte de l'outillage et de l'équipement.
3 Effectuer les opérations.	• Manœuvres de déplacement conformes. • Évacuation correcte de la ou des victimes. • Communication appropriée avec la ou les victimes. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation de victimes.
4 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Respect des techniques de vérification. • Remise en fonction conforme. • Respect du plan de rangement. • Signalements appropriés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Analyse juste et continue des risques pour la ou les victimes.
- Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
- Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Analyser la situation de sauvetage.

• Reconnaître le rôle d'une équipe de sauvetage vertical.	Nature de la tâche. Responsabilité. Limites d'intervention.
• Reconnaître son rôle à l'intérieur d'une équipe de sauvetage vertical.	
• Catégoriser des types de sauvetage vertical.	
• Distinguer des éléments ou des indices utiles dans une situation de sauvetage vertical.	Nature de l'événement. Nombre de victimes.
• Évaluer un site en vue d'un sauvetage vertical.	Caractéristiques géophysiques. Dangers et risques.

2 Organiser son travail.

• Utiliser l'outillage et l'équipement spécialisés.	Types d'outillage et d'équipement utiles au sauvetage vertical. Caractéristiques et utilité.

3 Effectuer les opérations.

• Distinguer des techniques de déplacement.	Escalade, remontée sur corde fixe et descente en rappel.
• Distinguer des techniques d'évacuation.	Cacolet, sauvetage sur civière, sauvetage avec palan, tyrolienne.

4 Préparer l’équipement pour la prochaine intervention.

• Interpréter les normes relatives à l’entretien et à la vérification du matériel.	Normes de fabricants, Bureau de normalisation du Québec (BNQ), Canadian Standards Association (CSA), Occupational Safety and Health Administration (OSHA) et National Fire Prevention Association (NFPA). Dates de péremption.

Matières dangereuses – opérations spécialisées	Code :	437504

Module 22 Durée 60 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des opérations spécialisées en présence de matières dangereuses.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies ou de la tenue de protection contre les produits chimiques et les risques bactériologiques.
- À l'aide d'outillage, d'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome.
- À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*.
- À l'aide d'un véhicule incendie.
- À l'aide de l'équipement de communication.
- À l'aide de documentation spécialisée.
- À partir d'un plan d'opérations et de directives.
- En cas de déversement de substances solides, liquides ou gazeuses.
- Dans une situation comportant des risques bactériologiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance précise des risques pour les personnes et pour les biens. • Évaluation juste de la direction des vents. • Prise en compte des caractéristiques et des effets des matières dangereuses en cause.
2 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Préparation correcte de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations.
3 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Établissement conforme des périmètres de sécurité. • Établissement conforme des zones de travail et des secteurs opérationnels. • Utilisation appropriée de l'équipement. • Respect des limites de sa tenue et de son équipement de protection individuelle.

4 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Inspection minutieuse de l'équipement utilisé. • Décontamination adéquate de l'équipement utilisé. • Respect du plan de rangement.
5 Participer à l'évaluation de l'intervention.	• Observations pertinentes et honnêtes. • Identification juste des points forts, des points faibles et des points à améliorer. • Suggestion de moyens concrets aux fins d'amélioration.
	Et pour l'ensemble de la compétence : • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect du processus d'intervention.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Analyser la situation d'intervention.

• Interpréter la documentation spécialisée sur les matières dangereuses.	Documentation portant sur les phénomènes chimiques et physiques des contacts entre produits et sur les dangers bactériologiques. Logiciels spécialisés.
• Interpréter un plan d'opérations pour une intervention en présence de matières dangereuses.	Secteurs géographiques, secteurs fonctionnels, périmètres de sécurité et tactiques d'intervention. Organismes concernés : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ministère des Transports, organismes privés (chemins de fer, entreprises), services publics (hôpitaux, centres locaux de services communautaires, travaux publics).

2 Organiser son travail.

• Préparer et vérifier les vêtements de protection.	Vêtements de classe A, B, C et D. Tenue intégrale et matières dangereuses.
• Préparer les détecteurs de gaz.	Procédure de mise en fonction. Techniques de calibrage.

3 Effectuer les opérations.

• Utiliser les détecteurs de gaz.	Procédure d'utilisation. Opérations de mesures spécialisées.

• Anticiper les conséquences et les effets des produits en cause.	Liens avec des spécialistes des matières dangereuses. Recherche d'information.
• Faire état du déroulement de l'opération à l'officier ou à l'officière.	Chronologie. Suivi des périodes de travail et suivi des ressources externes.
• Installer un équipement de communication sur un pair.	Équipement main libre.
• Habiller et déshabiller un pair.	Amarrage des pièces de vêtements, d'appareils respiratoires et d'équipement de communication. Technique de déshabillage permettant de réduire la contamination. Techniques de contrôle de la décontamination.
• Reconnaître l'importance des mesures de protection de l'environnement.	Eaux usées et gaz. Neutralisation, confinement et ventilation.

Sauvetage sur plan d'eau	Code :	437513

Module 23 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer un sauvetage sur plan d'eau.	• À l'aide d'une embarcation. • À l'aide d'outillage et d'équipement de sauvetage. • À l'aide de vêtements isothermiques et de vêtements de flottaison. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • Individuellement ou en équipe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se rendre sur le lieu de sauvetage.	• Définition juste de l'itinéraire. • Conduite sécuritaire du véhicule incendie. • Repérage visuel des points d'eau. • Positionnement adéquat du véhicule incendie.
2 Analyser la situation de sauvetage.	• Repérage visuel des éléments ou des indices utiles. • Prise en compte des caractéristiques du lieu de sauvetage. • Prise en compte des dangers et des risques effectifs. • Analyse juste de la situation.
3 Organiser son travail.	• Interprétation juste du plan d'opérations. • Sélection judicieuse et préparation correcte de l'outillage et de l'équipement.
4 Effectuer les opérations.	• Utilisation appropriée de l'équipement, des techniques et des codes de radiocommunication. • Manœuvres de navigation conformes. • Respect des méthodes de localisation de victimes. • Récupération correcte de la ou des victimes. • Communication appropriée avec la ou les victimes. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation de victimes.

5 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Respect des techniques de vérification. • Remise en fonction conforme. • Respect du plan de rangement. • Signalements appropriés.
	Et pour l'ensemble de la compétence :
	• Analyse juste et continue des risques pour les victimes. • Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement. • Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Se rendre sur le lieu de sauvetage.	
• Conduire un véhicule avec remorque.	Techniques de conduite d'un véhicule avec remorque. Techniques de mise à l'eau de l'embarcation.
2 Analyser la situation de sauvetage.	
• Reconnaître le rôle d'une équipe de sauvetage nautique.	Nature de la tâche. Limites d'intervention.
• Reconnaître son rôle à l'intérieur d'une équipe de sauvetage nautique.	
• Catégoriser des types de sauvetage nautique.	Sauvetage en hiver et en été.
• Distinguer des éléments ou des indices utiles dans une situation de sauvetage nautique.	Nature de l'événement. Nombre de victimes.
• Évaluer un plan d'eau.	Caractéristiques géophysiques. Dangers et risques.
3 Organiser son travail.	
• Utiliser l'outillage et l'équipement spécialisés.	Types d'outillage et d'équipement utiles au sauvetage sur l'eau. Types d'outillage et d'équipement utiles au sauvetage sur la glace. Vêtement isothermique. Équipement et vêtement de flottaison. Caractéristiques et utilité.

• Distinguer les types d'embarcations.	Coque et propulsion.
4 Effectuer les opérations.	
• Manœuvrer une embarcation.	Vocabulaire nautique. Règles de navigation. Aides à la navigation : carte maritime, bouées.
• Utiliser l'équipement de radiocommunication sur ondes VHF.	Protocole de communication nautique.
• Distinguer des techniques de recherche de victimes.	À partir de la rive ou d'une embarcation. Points de référence sur la rive. Recherche par plusieurs embarcations. Recherche nocturne. Localisation de victimes : importance de maintenir le contact visuel.
• Interpréter des signaux de détresse.	SOS, fusée éclairante, gestuelle.
• Récupérer une victime dans l'eau.	Approche de la victime. Équipement de récupération. Techniques de récupération.
• Se déplacer sur la glace.	Cordes, mousqueton, *rescue alive*, *fortuna.*
• Récupérer une victime sur une surface glacée.	

Sauvetage et véhicules accidentés	Code :	437523

Module 24 Durée 45 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer un sauvetage pour un véhicule accidenté.	• À l'aide d'outillage et d'équipement de décarcération. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • Individuellement ou en équipe. • En situation d'intervention ou en caserne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Situer l'intervention au regard du positionnement du véhicule.	• Positionnement adéquat du véhicule incendie.
2 Analyser la situation de sauvetage.	• Repérage visuel des éléments ou des indices utiles. • Prise en compte des caractéristiques du lieu de sauvetage. • Prise en compte des dangers et des risques effectifs. • Analyse juste de la situation.
3 Organiser son travail.	• Interprétation juste du plan d'opérations. • Sélection judicieuse et préparation correcte de l'outillage et de l'équipement.
4 Effectuer les opérations.	• Stabilisation correcte du ou des véhicules. • Manœuvres de décarcération conformes. • Communication appropriée avec la ou les victimes. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation de victimes.
5 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Respect des techniques de vérification. • Remise en fonction conforme. • Respect du plan de rangement. • Signalements appropriés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Analyse juste et continue des risques pour les victimes.
- Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
- Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Situer l'intervention au regard du positionnement du véhicule.

• Reconnaître l'importance d'utiliser le véhicule comme protection.	Positionnement du véhicule sur une voie rapide, dans une courbe ou sur une pente.

2 Analyser la situation de sauvetage.

• Caractériser le rôle d'une équipe de sauvetage pour un véhicule accidenté.	Nature de la tâche. Limites d'intervention.
• Reconnaître son rôle à l'intérieur d'une équipe de sauvetage pour un véhicule accidenté.	
• Distinguer des éléments ou des indices utiles dans une situation de sauvetage pour un véhicule accidenté.	Caractéristiques du ou des véhicules impliqués. Synergie de l'accident. Nombre de victimes.
• Évaluer un site en vue d'un sauvetage pour un véhicule accidenté.	Caractéristiques géophysiques. Dangers et risques.

3 Organiser son travail.

• Catégoriser l'outillage et l'équipement de décarcération.	Outils usuels. Équipement pneumatique et équipement hydraulique. Caractéristiques et utilité.
• Monter et démonter l'équipement.	Séquences de montage et de démontage.
• Interpréter un plan d'opérations.	Cercle intérieur, cercle extérieur, secteur équipement, périmètre de sécurité.

4 Effectuer les opérations.

• Utiliser l'équipement de décarcération.	Enlèvement des portes, du toit, des sièges et du plancher d'un véhicule.
• Distinguer des méthodes de stabilisation du ou des véhicules.	Immobilisation versus stabilisation.
• Distinguer des méthodes d'approche du véhicule accidenté.	Champ visuel de la victime.
• Reconnaître le niveau de stress inhérent au sauvetage dans le cas d'un véhicule accidenté.	

Sauvetage en espace clos	Code :	437532

Module 25 Durée 30 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer un sauvetage en espace clos.	• À l'aide d'outillage et d'équipement de sauvetage. • À l'aide d'un appareil respiratoire. • À l'aide de l'équipement de communication. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • Individuellement ou en équipe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser la situation de sauvetage.	• Repérage visuel des éléments ou des indices utiles. • Prise en compte des caractéristiques du lieu de sauvetage. • Prise en compte des dangers et des risques effectifs. • Analyse juste de la situation.
2 Organiser son travail.	• Interprétation juste du plan d'opérations. • Sélection judicieuse et préparation correcte de l'outillage et de l'équipement.
3 Effectuer les opérations.	• Manœuvres d'étaiement et de déplacement conformes. • Évacuation correcte de la ou des victimes. • Communication appropriée avec la ou les victimes. • Utilisation appropriée des techniques de stabilisation de victimes.
4 Préparer l'équipement pour la prochaine intervention.	• Respect des techniques de vérification. • Remise en fonction conforme. • Respect du plan de rangement. • Signalements appropriés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Analyse juste et continue des risques pour les victimes.
- Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
- Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Analyser la situation de sauvetage.

• Reconnaître le rôle d'une équipe de sauvetage en espace clos.	Nature de la tâche. Limites d'intervention.
• Reconnaître son rôle à l'intérieur d'une équipe de sauvetage en espace clos.	
• Catégoriser des types de sauvetage en espace clos.	
• Distinguer des éléments ou des indices utiles dans une situation de sauvetage en espace clos.	Nature de l'événement. Nombre de victimes.
• Évaluer un site en vue d'un sauvetage en espace clos.	Caractéristiques géophysiques. Types d'effondrement, construction et effondrement. Dangers et risques. Moyens d'accès à la ou aux victimes.

2 Organiser son travail.

• Sélectionner l'outillage et l'équipement de sauvetage.	Outils usuels. Caractéristiques et utilité.
• Monter et démonter l'outillage et l'équipement de sauvetage.	Équipement d'étaiement, trépied et appareil respiratoire. Séquences de montage et de démontage.

3 Effectuer les opérations.

- Utiliser l'outillage et l'équipement de sauvetage.

- Distinguer des méthodes de stabilisation et de solidification de bâtiment.
- Construire des tunnels.
- Distinguer des méthodes d’accès aux victimes.
- Distinguer des méthodes de recherche applicables dans des endroits exigus ou souterrains.

Bâtiment en hauteur	Code :	437543

Module 26 Durée 75 h

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en cas d'incendie pour un bâtiment en hauteur.	• À l'aide de la tenue intégrale de lutte contre les incendies. • À l'aide d'outillage, d'équipement d'intervention et d'un appareil respiratoire autonome. • À l'aide du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie*. • À l'aide d'un véhicule incendie. • À l'aide du Code de la sécurité routière. • À l'aide de l'équipement de communication. • À l'aide de mesures d'évacuation et d'un plan de recherche. • À partir d'un plan d'opérations et de directives. • À partir d'un système de commandement. • En collaboration. • Pour des bâtiments de six étages ou plus. • Selon des secteurs fonctionnels. • En situation d'urgence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre un appel.	• Utilisation appropriée de l'équipement de radiocommunication. • Utilisation appropriée des techniques et des codes de radiocommunication. • Établissement efficace des priorités au regard des communications. • Utilisation rationnelle des ondes. • Interprétation juste des messages. • Identification précise des indices utiles à l'intervention.
2 Se rendre sur le lieu d'intervention.	• Définition juste de l'itinéraire. • Conduite sécuritaire du véhicule incendie. • Repérage visuel des points d'eau. • Positionnement adéquat du véhicule incendie.

Bâtiment en hauteur	Code :	437543

3 Analyser la situation d'intervention.	• Reconnaissance juste des risques pour les personnes et pour les biens. • Prise en compte des caractéristiques physiques du bâtiment. • Prise en compte des issues et des mesures d'évacuation. • Prise en compte de l'évolution de l'incendie. • Repérage visuel des ouvertures naturelles et des mécanismes d'autoprotection du bâtiment. • Respect des secteurs opérationnels.
4 Organiser son travail.	• Prise en compte de la tactique d'intervention commandée. • Repérage visuel des ouvertures naturelles, des escaliers, des ascenseurs et des mécanismes d'autoprotection du bâtiment. • Sélection judicieuse de l'outillage et de l'équipement. • Respect des secteurs géographiques. • Interprétation juste du plan d'opérations. • Plan de recherche adéquat. • Planification des mesures obligatoires en présence d'équipement électrique sous tension.
5 Effectuer les opérations.	• Respect des techniques de travail. • Installation conforme des jets de protection et d'attaque. • Utilisation appropriée de l'équipement. • Application correcte de l'agent extincteur. • Méthode d'attaque conforme. • Méthode de ventilation conforme. • Respect des plans d'opérations et de recherche. • Exploration judicieuse de la structure du bâtiment. • Résolution efficace de problèmes de protection et de déblai.
6 Participer à l'évaluation de l'intervention.	• Observations pertinentes et honnêtes. • Identification juste des points forts, des points faibles et des points à améliorer. • Suggestion de moyens concrets aux fins d'amélioration.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des modes d'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
- Manipulation soigneuse de l'outillage et de l'équipement.
- Respect du processus d'intervention.
- Respect de son rôle au sein de l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Prendre un appel.

• Distinguer les types d'information à recueillir au moment d'un appel en cas d'incendie pour un bâtiment en hauteur.	Indices utiles à l'intervention.

2 Se rendre sur le lieu d'intervention.

• Distinguer des méthodes de positionnement d'un véhicule incendie.	Positionnement en fonction de la fenestration. Positionnement en fonction des périmètres d'opération. Périmètres de sécurité. Aménagement des lieux et des collecteurs.

3 Analyser la situation d'intervention.

• Décrire les faits entourant l'incendie du bâtiment en hauteur.	Mouvement de la fumée. Éléments de cloisonnement. Escaliers et ascenseurs. Équipement d'autoprotection. Système d'alarme.
• Distinguer les composantes d'un plan d'intervention pour un bâtiment en hauteur.	Plan d'implantation. Aménagement général du bâtiment. Équipement technique. Équipement de protection et de détection.

4 Organiser son travail.

• Distinguer les composantes d'un plan d'intervention.	Gestion des moyens d'évacuation. Gestion des moyens de déplacement des pompiers et pompières. Symboles et équipement technique. Accès au bâtiment. Méthodes de recherche.
• Interpréter un plan d'opérations.	Secteurs fonctionnels : équipement, ravitaillement et repos, attaque, ventilation, évacuation.

• Distinguer des tactiques d'intervention.	Transport de victimes. Méthode d'attaque. Méthode de ventilation.
• Sélectionner l'outillage en fonction de la tactique d'intervention commandée.	Outillage propre aux bâtiments de grande hauteur.
• Distinguer les types d'installations électriques sous tension.	Chambres électriques, barre omnibus et groupe électrogène.

5 Effectuer les opérations.

• Installer des jets d'attaque et de protection dans des cages d'escalier.	Séquence des opérations. Méthode d'installation du matériel dans la cage d'escalier.
• Distinguer des types de robinets de canalisation d'incendie.	Dispositif de contrôle de pression. Ajustement de la pression du robinet.
• Utiliser des ascenseurs pompiers.	Types de contrôle. Mode d'utilisation : mise en marche, arrêt.

6 Participer à l'évaluation de l'intervention.

• Reconnaître l'importance du *post-mortem*.	
• Se soucier de partager son point de vue avec les autres personnes.	Points de vue orientés sur les étapes du processus d'intervention.
• Être réceptif ou réceptive à tout type de commentaire.	

Intégration au milieu de travail	Code : 437274

Module 27 Durée 60 h

Objectif de situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer au milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec la réalité du métier
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail : contexte de travail, tâches et activités de vie professionnelle, pratiques professionnelles.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les modalités relatives au stage.
- Répertorier les services d'incendie susceptibles de recevoir des stagiaires.
- S'informer sur l'organisation physique du lieu de stage.

Phase de réalisation

- Observer le contexte de travail : types de services incendie, structure interne et conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.
- S'intégrer à l'équipe de travail, à ses façons de faire, à son horaire de travail, etc.
- Observer ou effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches effectuées quotidiennement.

Phase de synthèse

- Produire un rapport de stage.
- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et ses acquis de formation.
- Expliquer les conséquences de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi : aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Fournir aux élèves des moyens de choisir judicieusement leur lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- S'entendre avec les personnes du milieu de stage pour favoriser l'exécution des tâches professionnelles et développer l'autonomie du ou de la stagiaire.
- S'assurer de la supervision constante des stagiaires par une personne responsable du service incendie.
- Assurer l'encadrement ponctuel de l'élève.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves.

Intégration au milieu de travail	Code : 437274

Critères de participation

Phase d'information

- S'informe sur l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont assignées.

Phase de réalisation

- Respecte les directives du service incendie concernant les activités de travail et de vie professionnelle ainsi que les horaires.
- Applique les règles de santé et de sécurité en usage dans son lieu de stage.
- Manifeste de l'intérêt dans l'accomplissement d'une variété de tâches.
- Partage son expérience en milieu de travail avec ses pairs (pompiers et pompières).
- Note, dans son journal de bord, ses observations relatives au déroulement des tâches exercées au cours du stage.

Phase de synthèse

- Produit un rapport de stage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Situer ses acquis au regard des exigences liées au stage d'intégration au milieu de travail.	Bilan personnel. Moyens concrets de s'ajuster sur le plan personnel et sur le plan professionnel. But et durée du stage. Mode d'évaluation.
• Identifier les éléments à consigner en cours de stage.	Rapport d'observation et journal de bord.
• Prendre connaissance des exigences d'un stage d'intégration au milieu de travail.	Attentes des employeurs et du personnel Champ et limites d'intervention du stagiaire. Pratiques et règlements du lieu de stage.

Phase de réalisation

• Observer le contexte de travail.	Structure organisationnelle, équipement, techniques de travail, conditions de travail, climat de travail, santé et sécurité au travail, etc. Rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe de travail.
• Reconnaître les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le travail d'équipe.	

• Effectuer des tâches de pompier ou de pompière.	Tâches et niveau de supervision établis avec la personne en autorité.
• Prévenir les atteintes à sa santé physique et psychologique.	
• Participer à des échanges interpersonnels.	
• Tenir un journal de bord faisant état des tâches effectuées au cours du stage.	Liste des tâches et fréquence d'exécution. Commentaires. Encadrement reçu. Comparaison avec le plan de stage.
Phase de synthèse	
• Relever des aspects du métier correspondant ou non à la formation reçue.	Écart entre le contexte de travail et le contexte de formation. Applicabilité des principes enseignés à l'école dans un contexte réel de travail.
• Relever les attitudes et les comportements requis en contexte de travail.	Éthique professionnelle, gestion du stress, image professionnelle, discipline personnelle. Nouvelles perceptions : milieu de travail, pratiques professionnelles, écart entre ses perceptions et la réalité.
• Prendre conscience des conséquences de son stage d'intégration au milieu de travail.	Conséquences du stage sur le choix d'un futur emploi : aptitudes et capacité d'intégration, incidence des facteurs environnementaux. Conséquences du stage sur sa démarche de formation continue.

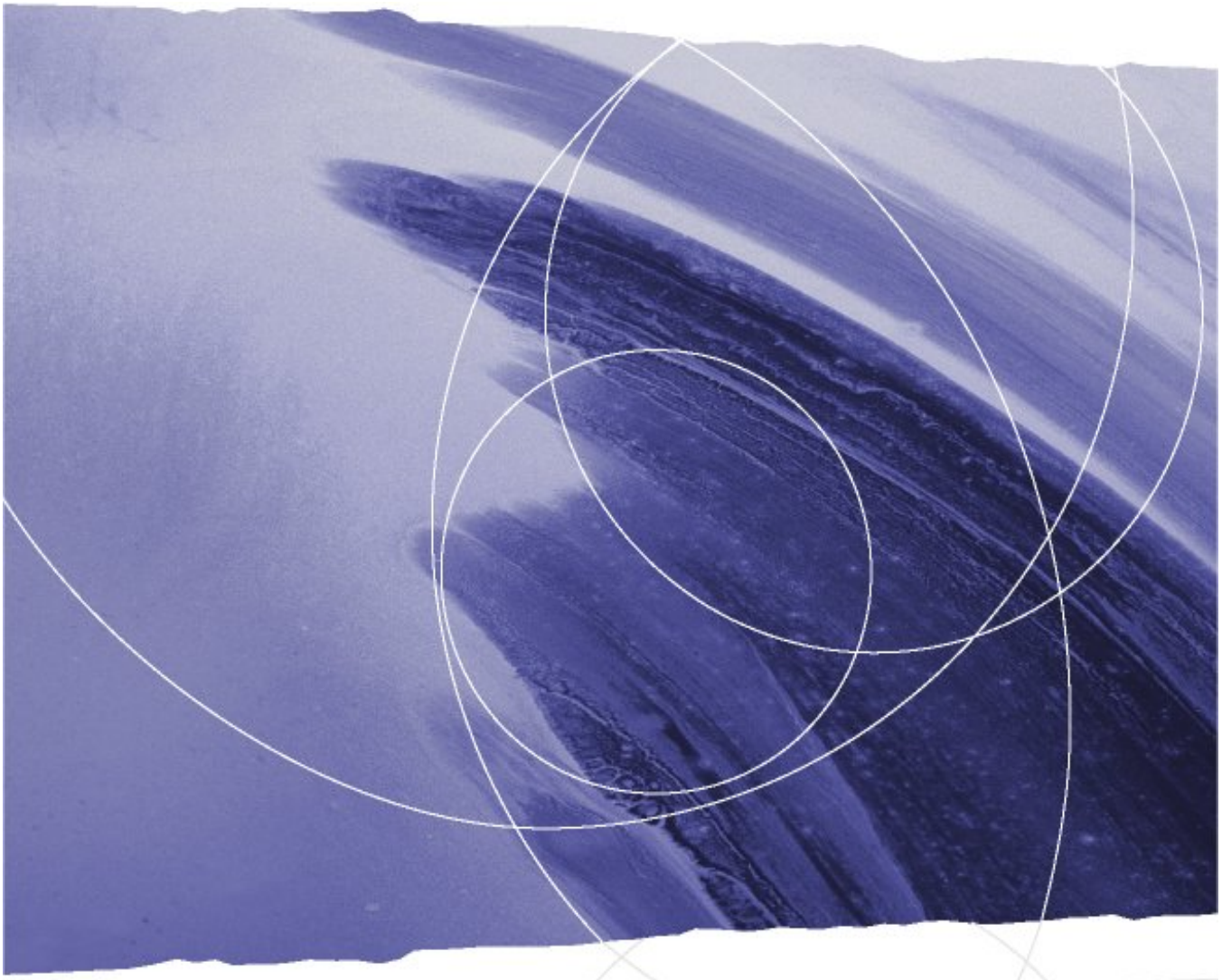

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

17-0738-01